

SCHÉMA RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
DRASS / DDASS d'Aquitaine

■ PREAMBULE	p.4
■ METHODOLOGIE RETENUE POUR LA CONSTRUCTION DU GUIDE	p.5
■ DEFINITIONS ET PRINCIPES	p.6
1. Définitions	p.6
2. Qu'est-ce qu'une éducation thérapeutique ?	p.6
3. Les fondements de la réflexion	p.7
4. Des critères de qualité	p.8
5. La démarche éducative	p.8
6. Les pré-requis indispensables	p.9
■ METHODOLOGIE D'ELABORATION D'UNE ACTION D'EDUCATION THERAPEUTIQUE	
I. ANALYSES PRELIMINAIRES	p.10
1. Explicitation de la problématique retenue	p.10
2. Analyse des besoins du patient : conférence de consensus, bibliographies	p.10
3. Analyse de la demande des soignants : recueil direct auprès de soignants intéressés	p.11
4. Confrontation du besoin objectif du patient à la demande des soignants et aux possibilités de financement	p.11
II. PHASE D'ELABORATION	p.11
1. Définition des objectifs et des principes d'intervention	p.11
1.1. Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire en incluant les intervenants pressentis pour la réalisation de l'action d'éducation	p.11
1.2. Choisir un référentiel théorique de l'action : diagnostic éducatif, groupe de parole, action en distanciel	p.12
1.3. Définir des objectifs éducatifs, à partir de l'analyse préalable et du référentiel choisi	p.12
1.4. Définir une démarche éducative adaptée	p.12
1.5. Définir le parcours du patient dans le dispositif	p.13
2. Définition des moyens nécessaires	p.13
2.1. Comment assurer le repérage des patients ?	p.13
2.2. La formation de l'équipe pluridisciplinaire et la sensibilisation des soignants	p.14
2.3. Elaboration des pré-outils d'éducation, de coordination et de communication	p.14
2.3.1. Définition des objectifs et des supports	p.14
2.3.2. Création des outils	p.15
2.4. Définition des modalités pratiques de l'action : individuelle, groupale, distancielle	p.15
2.4.1. Les modalités de l'action	p.15
2.4.2. Les moyens nécessaires	p.15
2.5. Définir un plan de gestion : budget prévisionnel, management de l'action	p.16
2.5.1. Le budget prévisionnel	p.16
2.5.2. Management	p.16
III. PHASE EXPERIMENTALE	p.16
1. Définitions des objectifs et des modalités de l'évaluation de l'action	p.16
2. Expérimentation du projet	p.17
3. Analyse des résultats de l'évaluation et réajustement de l'action	p.17

■	COMMENT AMELIORER LE REPERAGE DES PATIENTS ? METHODOLOGIE POUR LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS	
1.	Définir et hiérarchiser les objectifs généraux et les décliner en objectifs opérationnels du projet éducatif selon deux situations	p.18
	a. l'organisation en réseau répond également à d'autres objectifs	p.18
	b. l'organisation en réseau est principalement centrée sur le projet	p.18
2.	Définir les besoins quantitatifs et qualitatifs en professionnels de santé installés dans un rôle de repérage et d'accompagnement du besoin du patient	p.18
3.	Analyser l'offre (l'adhésion et l'appropriation...) de ces professionnels au regard de l'action envisagée notamment les contraintes pesant sur eux	p.19
4.	Confronter les besoins en effecteurs et l'offre des professionnels afin de définir le champ du possible, le champ des réponses proposées par le projet	p.19
5.	Définir le cadre et les moyens du réseau	p.19
	a. Pathologie, cible, zone géographique	p.19
	b. Nature, place et mise en réseau des acteurs du réseau	p.19
	c. Moyens humains et financiers nécessaires	p.19
	d. Les outils de communication de l'action en éducation	p.19
	e. Les objectifs et la place de la formation dite de sensibilisation	p.19
6.	Confronter les moyens nécessaires à ceux acquis ou envisageables et requalifier les objectifs opérationnels du projet et de l'action s'il y a lieu	p.20
7.	Définir les critères de l'évaluation	p.20
■	SCHEMA D'UNE ACTION D'EDUCATION THERAPEUTIQUE	p.20
■	INTERNET ET BIBLIOGRAPHIE	p.21
■	ANNEXES	p.22

Le Schéma Régional d'Education pour la Santé a été arrêté par le Préfet de Région le 9 septembre 2003. Le principe d'un travail sur l'éducation thérapeutique devant faire l'objet d'un avenant est inscrit en page 26 du SREPS. Dans cette perspective, une enquête sur l'éducation thérapeutique a eu lieu, en 2003, au sein de tous les établissements publics et privés de santé et des réseaux de santé d'Aquitaine. La demande des acteurs en matière de formation et d'appui méthodologique y est explicite. Un groupe de travail, dont la composition figure en annexe du présent document, a donné pour mission à la Fédération Aquitaine des Réseaux la réalisation d'un guide d'appui méthodologique à la mise en place d'actions d'éducation du patient. Ce guide constitue un début de réponse aux besoins exprimés par les acteurs.

A la fois méthodologique et pratique, cet ouvrage intègre une définition et des valeurs communes aux actions d'éducation thérapeutique. Il s'appuie aussi sur une approche contextualisée permettant de souligner combien l'éducation thérapeutique devient, dès l'intention d'une opérationnalité, un questionnement complexe. Il ne peut être résolu ni par une réponse normative de ce que serait la bonne action d'éducation thérapeutique, ni par un seul modèle qui s'imposerait aux acteurs. Il ne s'agit donc pas de définir la bonne méthode mais d'apporter un cadre de travail issu d'actions réalisées et respectant la pluralité des modes d'exercices. En effet, l'observation des actions sur le terrain montre leur diversité ; leur point commun est leur capacité à négocier avec leur environnement et la réalité de leurs moyens, tout en étant au service d'un mieux-être des patients.

Ce guide est construit en trois parties distinctes. **La première** expose les définitions et principes de l'éducation thérapeutique, tels qu'édictees par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la Direction Générale de la Santé (DGS).

La deuxième partie aborde la méthodologie de construction d'une action d'éducation thérapeutique. Les pré-requis indispensables étant posés, comme la formation des acteurs, ce chapitre détaille les différents moments de construction d'une action : analyses préliminaires, définition des objectifs puis des moyens, repérage des patients... Cette partie a été élaborée à partir du consensus dégagé lors de l'analyse d'actions menées par les experts impliqués dans la rédaction de ce guide.

Pour les professionnels de santé ne disposant pas d'un réseau assurant le repérage des patients ou pour ceux qui souhaitent inscrire leur action dans un véritable réseau de santé, une méthodologie de création en est proposée dans la **troisième partie**.

Le sommaire est, quant à lui, très détaillé. Placé en début d'ouvrage, il peut constituer en lui-même un guideline pour la construction des actions, sans que le lecteur ait besoin de se référer aux chapitres.

Le présent guide, qui sera diffusé aux promoteurs d'actions d'éducation du patient, constitue une étape supplémentaire dans la démarche de valorisation de l'éducation thérapeutique en Aquitaine.

Monsieur Jacques CARTIAUX
Directeur de la DRASS Aquitaine



Monsieur Gilles GRENIER
Directeur de l'URCAM Aquitaine



La FAR a missionné, après appel d'offre, un cabinet de conseil pour assurer la coordination du projet. Un comité de rédaction a été constitué de professionnels du domaine sanitaire et social fortement impliqués dans des programmes d'éducation thérapeutique. Ce comité a pu bénéficier du soutien de plusieurs experts. Au niveau de la bibliographie retenue, il a pu s'appuyer sur :

- les recommandations de l'OMS (WHO Europe - rapport OMS Europe "Thérapeutique Patient Education"), de la DGS (Groupe de travail "Actualités de la réflexion en éducation thérapeutique"),
- des documents distribués dans le cadre du Groupe de travail sur l'éducation thérapeutique du Schéma Régional d'Education Pour la Santé (SREPS) Aquitaine,
- une bibliographie des expériences de terrain et de quelques textes de références.

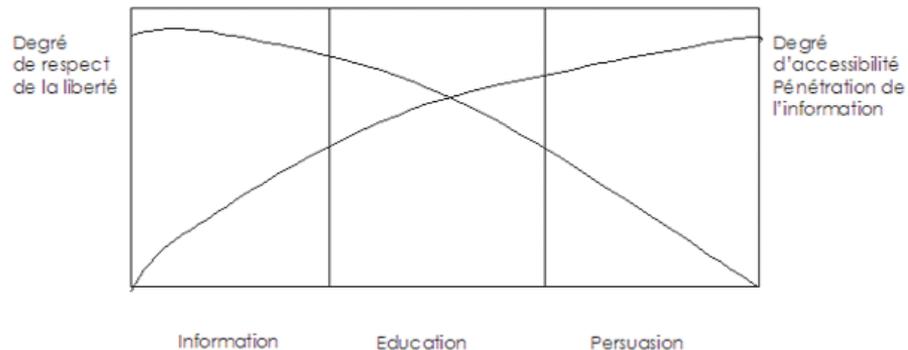
Les personnes ressources (cf. comité de rédaction et responsables du pilotage) ont été réparties dans deux groupes de travail, qui se sont réunis en alternance de février à octobre 2004. Les échanges étaient articulés entre les deux groupes par le consultant. Ce processus de construction itérative a abouti à un pré-projet qui a été soumis, en juin 2004, au groupe de travail sur l'éducation thérapeutique du SREPS Aquitaine. Un comité de lecture composé d'experts indépendants a permis de réajuster le travail du comité de rédaction dans le courant 2005.

1. Définitions

■ Définition du concept d'éducation

L'éducation possède de multiples facettes. Elle vise à transmettre des éléments de savoir concernant la maladie et le traitement mais également à apporter des compétences psychosociales au patient, lui permettant ainsi d'être plus autonome et mieux préparé pour agir.

Bury tente de délimiter le champ de l'éducation en la situant entre l'information et la persuasion :



Bury J.A., De Boeck, 1988

■ Définition de la prévention

La prévention consiste à anticiper des phénomènes risquant d'entraîner ou d'aggraver des problèmes de santé. Elle représente l'ensemble des actions mises en place pour éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies.

Les différents stades de prévention (OMS)

On distingue trois stades de prévention :

- **la prévention primaire** : elle consiste à lutter contre des risques avant l'apparition de tout problème : conduite individuelle, environnement ou encore risque sociétal ;
- **la prévention secondaire** dont le synonyme pourrait être le mot dépistage : elle cherche à révéler une atteinte pour prévenir une maladie ou un désordre psychologique ou social ;
- **la prévention tertiaire** : elle vise à prévenir les rechutes ou les complications. Il s'agit d'une réadaptation médicale, psychologique ou sociale. C'est à ce stade que correspond l'éducation thérapeutique.

Dans le champ de la prévention trois stratégies principales sont déployées : l'information, la formation et l'éducation pour la santé.

2. Qu'est-ce qu'une éducation thérapeutique et à quels patients s'adresse-t-elle ?

Il existe des terminologies différentes pour aborder l'éducation du patient. Dans ce guide, la terminologie la plus fréquemment employée est « éducation thérapeutique » en référence à la définition utilisée par la Direction Générale de la Santé ; cette définition donne une vision très élargie de l'éducation du patient à sa maladie qui va bien au delà de l'amélioration de l'observance au traitement (cf. Therapeutic Patient Education 1998)

L'éducation thérapeutique est un ensemble de pratiques visant à permettre au patient l'acquisition de compétences, afin de pouvoir prendre en charge de

manière active sa maladie, ses soins et sa surveillance, en partenariat avec ses soignants.

Elle s'adresse aux patients atteints essentiellement de maladies chroniques (par exemple : diabète, asthme, insuffisance coronarienne, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale chronique...) mais aussi de maladies de durée limitée (par exemple : épisodes pathologiques nécessitant un traitement anticoagulant ou antalgique prolongé). Les pathologies en cause sont souvent asymptomatiques en dehors de leurs manifestations initiales mais elles nécessitent au quotidien, de la part des patients, une adhésion étroite aux diverses modalités du traitement et de la surveillance (prise de médicaments, suivi de régime, auto-surveillance de paramètres biologiques...) afin d'éviter la survenue de complications.

L'organisation de l'éducation thérapeutique est devenue aujourd'hui une nécessité du fait de :

- l'accroissement du nombre des malades chroniques ;
- la mauvaise observance fréquente des prescriptions qui diminue l'efficacité de la prise en charge thérapeutique – en particulier pour ce qui est de la survenue de complications aiguës ou chroniques de la maladie causale – et qui fait courir le risque de complications liées au traitement lui-même ;
- l'évolution des attitudes et comportements des patients vis-à-vis de la santé et des professionnels de santé : difficultés face à une diffusion incontrôlée des connaissances médicales, demande d'information et de participation aux décisions médicales le concernant, acquisition de droits (droits des patients ou droits des usagers), émergence d'une "citoyenneté de santé".

Le développement de l'éducation du patient provient de différents facteurs :

- au niveau médical, elle permet aux patients de mieux suivre leurs traitements, qui se complexifient et dont la durée s'allonge ;
- l'implication grandissante des paramédicaux en faveur de l'éducation, cherchant à compléter leurs soins en donnant les moyens au patient de mieux se soigner ;
- le patient lui-même revendique davantage d'information et de participation aux décisions en matière de choix de traitement ;
- l'éducation permet une réduction des coûts, en diminuant les durées de séjour de certains patients et en rendant plus efficaces certains traitements ;
- au niveau politique, il existe des recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe datant de 1980 et au niveau national, la loi du 4 mars 2002, qui encouragent l'éducation du patient ;
- le recours à la justice pour des problèmes de traitements médicaux contestés encourage également à une communication et une éducation renforcée.

3. Les fondements de la réflexion

- L'éducation du patient a pour objectif de réduire l'anxiété de la personne malade et de favoriser son acceptation d'elle-même, de donner une meilleure connaissance des maladies et de leurs effets et d'améliorer la qualité de vie des patients chroniques.
« L'éducation du patient peut être considérée comme une forme d'éducation pour la santé dirigée vers la gestion des maladies » (De Haes 1982)
- La démarche est construite sur **des choix éthiques et déontologiques** qui affirment les droits du patient à une prise en charge et à une protection de son état de santé, à l'information et la dignité, à des soins de qualité.

- L'éducation thérapeutique du patient doit être fondée sur **des valeurs** : responsabilité (partage de la responsabilité thérapeutique soignant/soigné), respect, autonomie, équité, accessibilité, sur des critères de qualité (OMS) et sur la clarification des différents corpus théoriques et des champs de savoir.
- Certaines **limites** doivent être identifiées :
 - l'éducation du patient est indissociable des pratiques de soins ;
 - il est fondamental que soit respectée la liberté individuelle ;
 - il importe de veiller aux problèmes d'accessibilité : accès aux soins, accès aux savoirs, ainsi qu'à l'articulation entre dépistage et éducation (malade qui s'ignorerait) ;
 - il faut s'assurer de l'efficacité des traitements recommandés et de leur validation, avant de les inclure dans une démarche d'éducation thérapeutique ;
 - des bénéfices doivent être attendus en termes de **résultats directs**: modification des savoirs et des comportements, amélioration de la santé, amélioration de la qualité de vie du patient et en termes de **conséquences économiques** (diminution des coûts pour le patient, amélioration du rapport coût-efficacité des dépenses de santé).

4. Des critères de qualité

Des **critères de qualité** de l'éducation du patient sont proposés par l'OMS Europe dans son rapport sur l'éducation thérapeutique du patient. La version originale est en anglais. Est proposée, ci-après, une traduction d'après A. DECCACHE dans : « Quelles pratiques et compétences en éducation du patient ? » (Recommandations de l'OMS Europe, décembre 1998).

Ces critères sont les suivants :

- l'éducation thérapeutique du patient doit être un processus systémique d'apprentissage centré sur le patient ;
- elle doit prendre en compte d'une part, les processus d'adaptation du patient à la maladie (coping), le sentiment de maîtrise (locus of control), les représentations de la santé et de la maladie, les aspects socioculturels et d'autre part, les besoins objectifs et subjectifs, exprimés ou non, des patients ;
- elle doit être intégrée au traitement et aux soins ;
- elle concerne la vie quotidienne du patient et son environnement psychosocial et doit impliquer, autant que possible, la famille et l'entourage proche ;
- c'est un processus continu, qui doit être adapté en permanence à l'évolution de la maladie et de l'état de santé, du patient et de sa vie ; c'est une partie de la prise en charge au long cours ;
- elle doit être structurée, organisée et proposée systématiquement à tous les patients ;
- elle doit utiliser des méthodes et moyens variés d'éducation et d'apprentissage ; elle est multi-professionnelle (toutes les catégories de soignants), multidisciplinaire (approches de santé, de soins et de sciences humaines) et nécessite un travail en réseau ;
- elle doit inclure l'évaluation du processus d'apprentissage et de ses effets ;
- elle est réalisée par des professionnels de santé formés à cet effet.

5. La démarche éducative peut s'appuyer sur l'établissement d'un diagnostic éducatif, culturel et social

Ce diagnostic doit permettre au professionnel :

- d'identifier les représentations du patient, ses croyances, ses attitudes et ses connaissances vis-à-vis de la maladie, de la physiologie concernée par la maladie et du traitement ;

- d'identifier le type de "gestion" ou "contrôle" qu'a le patient de sa maladie (ceci renvoie à la notion de Health Locus of Control) : soit un contrôle interne permettant une attitude active, soit un contrôle externe amenant une attitude passive. Il faut noter que ce type de gestion dépend fortement de certaines variables : homme ou femme, niveau socioculturel, insertion sociale, entourage familial... ;
- d'identifier et comprendre ses priorités.

6. Les pré-requis indispensables à l'intégration d'un soignant

Les recommandations du groupe de travail de l'OMS concernant l'éducation thérapeutique proposent que l'éducation soit réalisée par des professionnels de santé formés à l'éducation du patient. Elles précisent les compétences attendues de ces professionnels. Ces derniers doivent savoir :

- développer une capacité d'adaptation de leur comportement en fonction de la maladie dont est atteint le patient, vis-à-vis de chaque patient individuellement, de sa famille et de ses proches, et également de leur action en fonction de celle des autres professionnels ou équipe avec lesquels ils travaillent ;
- écouter les patients ;
- identifier les besoins et les objectifs des patients en prenant en considération l'état émotionnel de ses derniers, leur vécu et les représentations de la maladie et de son traitement ;
- aider les patients à apprendre à gérer leur traitement et à utiliser les ressources sanitaires, sociales et économiques disponibles ;
- conseiller les patients quant à la reconnaissance et à la prise en compte des facteurs qui interfèrent avec la gestion normale de leur maladie.

Cette méthodologie a été construite à partir de plusieurs expériences d'éducation thérapeutique. Cette démarche s'inscrit donc dans un désir d'interroger les pratiques.

Quatre étapes sont envisagées l'une après l'autre et conçues comme des points de repère lors de l'élaboration de l'action essayant de saisir l'ensemble des questionnements rencontrés par un promoteur : l'état des lieux, le but et la finalité, les ressources et enfin l'évaluation.

I. ANALYSES PRELIMINAIRES

Le point central de ce premier temps consiste à prendre en compte le champ dans lequel s'inscrit l'action :

- les savoirs scientifiques et profanes,
- les expériences individuelles et collectives,
- l'histoire d'une prise en charge,
- la motivation des acteurs.

Autrement dit, laisser une place à chaque élément sans tomber dans l'hyper-trophie d'un seul : technicité et maîtrise au détriment de l'humanité de la démarche ou à l'opposé prépondérance de la subjectivité des promoteurs.

1. Explicitation de la problématique retenue

En premier lieu, la définition de la **problématique** doit être envisagée : quelle est l'origine de la demande de l'action et quelles sont les caractéristiques de la pathologie ? En quoi s'agit-il d'un problème de santé publique ? Quelles sont les catégories de professionnels concernées ?

Exemple : le questionnement est-il initié par une équipe hospitalière suite à une action de sensibilisation à l'éducation thérapeutique ? Par le constat de l'expression de demandes de patients ? Par les difficultés rencontrées lors de la prise en charge d'un patient ?

L'appréhension de la demande à laquelle répond l'action permet d'articuler la motivation des promoteurs, essentielle à la réussite du projet, à la nécessaire prise en compte des besoins et des demandes des patients.

C'est à ce moment qu'il est primordial de recueillir les informations et des documents disponibles sur des actions similaires et sur l'existant local, afin d'éviter que l'action ne « réinvente » des actions déjà existantes et oublie les leçons tirées d'autres expériences. Cette nécessaire réflexion permettra une déclinaison et une adaptation au contexte local des projets recensés.

2. Analyse des besoins du patient

Il importe de recueillir les données disponibles sur la pathologie considérée permettant une assise « objective » des besoins du patient, en particulier en effectuant une recherche bibliographique.

Dans la mesure du possible, un travail préalable devra être engagé sur les représentations du patient sur sa maladie, afin d'identifier les freins et les leviers psychologiques sur lesquels un travail éducatif pourra s'appuyer.

Exemples :

Quelle est la population concernée ? Quelles en sont les caractéristiques ? Entretiens avec des patients sur leurs représentations de leur « maladie » ? Existe-t-il des conclusions de conférences de consensus, des études informelles ou publiées ?

3. Analyse de la demande des soignants

Il importe de redonner une place à la « demande » explicite des patients mais, aussi des soignants, au regard des besoins médicaux établis. Cette étape se heurte à deux difficultés : d'une part, une culture des soignants faisant une part restreinte à cette dimension et d'autre part, la faiblesse des ressources et recherches.

L'analyse des questions posées aux professionnels de santé et des difficultés qu'ils rencontrent, lors de réunions, reste le meilleur moyen envisagé : elle permet à la fois d'évaluer la demande exprimée des patients mais également celle des soignants. Une étude par questionnaire écrit peut également être réalisée mais se pose le problème du faible taux de réponse, en particulier pour les professionnels de santé, saturés par les études diverses.

La demande des soignants revêt dans cette étape une importance cruciale, car l'action d'éducation thérapeutique ne pourra fonctionner que si elle apporte un « service » au professionnel : gain de temps lors de la consultation, meilleure efficacité du traitement prescrit, reconnaissance du travail supplémentaire effectué... C'est en cela qu'une « réponse » doit être apportée à sa demande avant d'envisager d'aborder la demande du patient. En effet, le patient ayant rarement conscience d'en avoir une, le rôle du soignant, de part la place qu'il occupe dans la relation, est essentiel dans la prise de conscience du patient de sa demande.

4. Confrontation du besoin objectif du patient à la demande des soignants et aux possibilités de financement

Il s'agit d'analyser, de confronter les besoins avec les demandes, **de les croiser**, autrement dit de prendre en compte les besoins ressentis exprimés des patients, en restant au plus près d'une démarche objectivante. Ainsi, ne pourront être retenues, après cette phase, que les demandes qui correspondent à un réel besoin et qui sont réalisables.

Il convient alors de réinterroger la problématique initiale, afin d'analyser si elle correspond effectivement :

- à un besoin objectivé du patient ;
- à une demande des professionnels de santé ;
- éventuellement à une demande des patients eux-mêmes ;
- à ce qui est finançable.

La problématique devra ensuite être adaptée pour prendre en compte l'ensemble de ces éléments.

II. PHASE D'ELABORATION

1. Définition des objectifs et des principes d'intervention

1.1. Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire

Si la première phase peut être réalisée et portée par une ou quelques personnes, une équipe éducative pluridisciplinaire assurant le pilotage du projet doit être constituée avant la définition des objectifs et des principes d'intervention. Elle doit comprendre au minimum un représentant de chaque catégorie professionnelle concernée par la problématique (médecins, paramédicaux, travailleurs sociaux...), ainsi que des représentants des usagers.

Cette équipe doit inclure, dès sa constitution, les intervenants pressentis pour la réalisation des sessions d'éducation. Ces derniers doivent avoir des pré-requis en termes de formation en éducation thérapeutique, qui se révèle être indispensable au déroulement de l'action.

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire permet de garantir une approche globale du questionnement. Ainsi, pour la réussite de l'action, il importe de prendre en compte les facteurs d'adhésion de ces professionnels. Une personne « leader » au sens de référente en interne et externe doit être identifiée au sein de l'équipe pluri-disciplinaire.

Exemple :

Le Comité de Pilotage du Centre d'Education Thérapeutique de Bordeaux est constitué de trois médecins généralistes dont l'un est président d'une association d'usagers, de deux pneumologues, d'un pneumologue-pédiatre, d'une infirmière, d'un psychologue, d'un allergologue et d'un pharmacien.

1.2. Choisir un référentiel théorique de l'action

Il existe deux grandes approches en éducation thérapeutique :

- l'approche "pédagogique" : le diagnostic éducatif est la méthode la plus utilisée. L'analyse stratégique des besoins basés sur une analyse automatique de discours, est également citée.
- l'approche "psychologique" est quant à elle beaucoup moins formalisée. Cette approche est beaucoup plus hétéroclite, à l'image des sciences de la psychologie elles-mêmes. La modalité principale de cette approche demeure le groupe de parole.

L'équipe pluridisciplinaire doit alors faire un choix quant au référentiel à partir duquel elle va travailler et expliciter les motivations de ce choix :

- possibilité d'appropriation par les éducateurs ;
- adaptation à la pathologie concernée ;
- formation et référentiel des éducateurs retenus ou des promoteurs ;
- ressources locales.

1.3. Définir des objectifs éducatifs

L'équipe pluridisciplinaire doit ensuite définir les objectifs éducatifs de son action, à partir des besoins du patient, de la demande des soignants mais aussi en tenant compte du référentiel choisi. Ce temps est très « nourrissant » sur un plan informatif et facteur de cohésion, en débouchant sur un consensus réellement partagé et non imposé.

Exemple d'objectifs :

- améliorer les connaissances du patient sur la pathologie et son traitement, les effets d'un oubli de la prise du traitement ;
- améliorer les compétences gestuelles du patient (prise des sprays, lavage du nez du nourrisson).

1.4. Définir une démarche éducative adaptée

Il s'agit ensuite de définir et de développer en situation concrète la démarche éducative et le dispositif éducatif retenus et leurs outils. La démarche éducative devra être adaptée au public visé, en particulier sa situation psychologique ou sociale.

A ce titre, le diagnostic éducatif partagé est un outil intéressant qu'il faut concevoir comme un point de repère conçu dans un cadre spécifique (asthme...) n'ayant pas vocation à être la réponse unique à la problématique. Selon la pathologie, des adaptations devront être plus ou moins envisagées. De même, nos expériences démontrent que cet outil, parfois idéalisé, doit être articulé à la réalité des acteurs : comment assurer un minimum éducatif de qualité et associer le maximum de médecins traitants nécessaires au recrutement des patients ? Comment respecter le souhait et l'expression de la demande du patient et assurer un objectif quantitatif minimum de recrutement ?

De façon logique, il s'agit de privilégier l'adaptation des outils existants recueillis en les confrontant aux objectifs déterminés. Ainsi, cette démarche éducative permet, pour chaque patient, de définir des objectifs éducatifs adaptés à ses besoins.

1.5. Définir le parcours du patient dans le dispositif

Au final, il convient d'établir le parcours individuel type du patient dans l'action envisagée, notamment :

- les modalités de l'intervention (groupe, entretien individuel, document) permettant ainsi de saisir la cohérence du dispositif pour le patient et la logique éducative réellement à l'œuvre ;
- la dimension temporelle : quels sont les différents «temps» à l'œuvre dans l'action ? Le temps du patient, le temps de l'équipe, le temps de l'institutionnel ;
- les lieux d'intervention, à partir de l'étude des besoins : domicile, institutions, cabinet du médecin généraliste, du kinésithérapeute ;
- de vérifier la cohérence et la lisibilité :
 - des objectifs entre eux ;
 - des modalités pratiques envisagées dans le parcours du patient.

2. Définition des moyens nécessaires

Nous avons regroupé en trois pôles les questions de moyens. En effet, l'expérience démontre :

- la sous-évaluation des moyens humains, notamment en termes de compétences, la motivation et la mobilisation nécessaires faisant office de palliatifs ;
- la sous-évaluation des moyens financiers ;
- la sous-évaluation de l'importance des questions organisationnelles ; trop de projets sont régis en mettant de côté l'importance d'une planification de l'intendance ; or, il est essentiel de s'interroger, AVANT la mise en œuvre de l'action, sur cette organisation.

En ce qui concerne le financement de l'action, si celui-ci est privé, le promoteur devra veiller à son indépendance, particulièrement pour les aspects éthiques et déontologiques du projet.

2.1. Comment assurer le repérage des patients ?

Il convient d'inscrire l'action dans une **mise en réseau d'acteurs** aux statuts et lieux d'intervention diversifiés. Ceci permet de favoriser l'adhésion du patient au dispositif : la multiplicité des intervenants permet d'assurer une action au plus près du patient.

Cette mise en réseau permet également d'alimenter l'action grâce au **repérage** des patients concernés : plus il y aura de soignants impliqués, plus il y aura de patients inclus.

Dans le cadre du projet alcool du Réseau AGIR 33, les médecins généralistes participant à l'action (une centaine) font passer un questionnaire simple à leur patient sur leur consommation de boissons alcoolisées.

En fonction de la réponse, le médecin pourra très rapidement identifier si son patient est en situation de dépendance ou non et entamer, alors, un processus d'éducation. Dans le cadre du CETB, les médecins membres (une cinquantaine) établissent un diagnostic éducatif, qui permet de préparer l'inclusion du patient dans le dispositif d'éducation. Dans le cadre d'un groupe de parole, c'est le sujet lui-même qui va s'inclure dans l'action, après la prise de conscience de ses difficultés.

Le repérage passe par un recensement des acteurs, tant individuel que collectif, devant et pouvant être intéressés par l'action :

- définition de la place de chaque acteur mobilisé dans le parcours du patient ;
- identification des freins (objectifs et subjectifs) et des leviers (intérêt, désir) à l'adhésion et à l'appropriation par les acteurs de l'action envisagée ;
- confrontation et réadaptation des objectifs et des moyens.

Dans la mesure du possible, il conviendra d'assurer un « retour » au professionnel ayant repéré le patient et l'ayant adressé vers l'action d'éducation, au minimum, par un courrier indiquant que le patient a participé à l'action et au mieux, en indiquant le contenu de l'échange et l'avis de l'éducateur.

La question de la mise en réseau des professionnels, au-delà du repérage des patients, sera développée dans le chapitre intitulé « Comment améliorer le repérage des patients ? ».

2.2. La formation de l'équipe pluridisciplinaire et la sensibilisation des soignants

Il convient de déterminer les besoins en formation des acteurs, selon la nature de leur intervention dans l'action et leur confrontation à la demande de ces mêmes acteurs, afin d'établir un **plan de formation**.

Ce plan s'envisage sur deux niveaux :

- le premier consiste à former à l'éducation thérapeutique l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire et bien sûr des intervenants ;
- le second niveau consiste à sensibiliser les acteurs de terrain à l'éducation thérapeutique, en général et à l'action envisagée, en particulier. Cette formation doit être réalisée par des membres de l'équipe pluridisciplinaire, afin de créer un lien entre l'action et les acteurs de terrain. Elle a pour objectif de leur permettre de repérer les patients en besoin d'éducation.

Il conviendra également de vérifier la cohérence entre le référentiel de l'action et celui des formations envisagées.

Afin que l'action puisse fonctionner, il faut que les acteurs soient indemnisés pour le temps qu'ils investissent sur la formation et le repérage des patients. Ainsi, il convient d'établir, comme dans chaque réseau de santé, une Charte des droits et devoirs des acteurs et notamment le(s) mode(s) de reconnaissance (rémunération).

2.3. Elaboration des pré-outils d'éducation, de coordination et de communication

2.3.1. Définition des objectifs et des supports

Une action d'éducation peut reposer sur une brochure, comme dans le cas du Réseau Bronchiolite, sur un entretien individuel ou sur un groupe. Dans ce dernier cas, l'action ne peut se dérouler que si un certain nombre d'outils d'éducation est développé.

Ces outils peuvent prendre la forme :

- d'un cahier d'éducation (exemple : le CETB) reprenant le diagnostic éducatif et servant de liaison entre le médecin traitant et l'équipe ;
- d'un tableau magnétique, d'un planning et d'un classeur imagé permettant l'apport de connaissances au patient, en fonction de ses besoins (exemple : Hôpital Saint-André) ;
- d'une brochure (exemple : le Réseau AGIR 33).

Ils sont complémentaires d'une campagne de communication visant à informer les patients et les soignants de l'existence et des modalités de l'action.

Il convient de déterminer les objectifs et le support des outils de communication en cohérence avec l'étude des besoins et la demande des soignants, ainsi que le positionnement de ces outils dans le parcours du patient, notamment en identifiant le rôle et la nature de la communication dans le recrutement des patients.

Il importe de recenser les outils existants retrouvés dans le même champ ; le fait de les adapter aux besoins locaux permet une appropriation par l'équipe d'intervention.

2.3.2. Création des outils

L'écriture du document doit être appropriée au niveau culturel et social du public concerné (patients, professionnels...) en identifiant leur proximité avec le discours médical. Il convient, en règle générale, de privilégier l'iconographie.

La forme du document (taille, papier, couleur, pagination, longueur des textes...) revêt une importance particulière : les documents doivent être clairs et aérés, afin de faciliter l'appropriation du message ou de l'outil à utiliser.

Un plan de communication comprenant notamment les relais de diffusion au regard du public visé (professionnels ou patients) doit en outre être élaboré.

Il convient d'utiliser un champ lexical compréhensible, qu'il faudra tester au préalable, auprès d'un groupe témoin. Plus largement, il convient de vérifier la lisibilité des outils proposés auprès d'un groupe de patients témoins.

2.4. Définition des modalités pratiques de l'action

2.4.1. Les modalités de l'action

Comme nous l'avons vu, les modalités peuvent être diverses :

- action distancielle (brochure) ;
- action présentielle individuelle ;
- action présentielle en groupe ;
- groupe de parole.

Les modalités de l'action doivent être définies en fonction de l'analyse préalable des besoins des patients et de la demande des professionnels, du référentiel choisi mais aussi des moyens disponibles tant au niveau humain que matériel :

- niveau du budget demandé ;
- ressources locales ;
- niveau de formation de l'équipe.

2.4.2. Les moyens nécessaires

Avant de se lancer dans l'expérimentation, il convient :

- d'écrire un plan d'action en lien avec un calendrier prévisionnel réaliste, c'est-à-dire articulé aux moyens. Dans cet esprit, il importe d'identifier les différents temps à l'œuvre dans l'action envisagée : le temps des patients, le temps des professionnels, le temps institutionnel et le temps du financement (l'expérience démontre souvent que ce dernier pilote de façon majeure le calendrier) ;
- d'élaborer une liste exhaustive et détaillée des moyens nécessaires au regard de chacun des objectifs opérationnels, en particulier les moyens humains (fiche et profil pour chaque poste salarié, contrat de prestataires...) ;

- de déterminer le coût des moyens identifiés ci-dessus, notamment de l'évaluation, tant interne qu'externe ;
- de déterminer les sources de financements possibles et envisageables.

2.5. Définir un plan de gestion

2.5.1. Le budget prévisionnel

A la fin du processus indiqué, un **budget prévisionnel** se construit à partir des besoins de l'action. Si le financement obtenu n'est pas celui nécessaire, il s'agira de réévaluer le niveau des objectifs.

2.5.2. Management

Cette dimension se développe le plus souvent sur un mode implicite. Deux points nous semblent devoir faire l'objet d'une attention soutenue :

- développement d'un cadre organisationnel compatible avec la coopération des acteurs ;
- identification des circuits administratifs, budgétaires et comptables nécessaires à la gestion du projet et au contrôle de l'utilisation des fonds.

III. PHASE EXPERIMENTALE

1. Définition des objectifs et des modalités d'évaluation de l'action

Avant la mise en place de l'action, il importe de définir les indicateurs permettant de suivre les objectifs généraux et opérationnels.

Cette évaluation peut être envisagée autour de trois axes :

- **Evaluation organisationnelle :**
 - le cadre organisationnel prévu a-t-il été respecté ? Dans la négative, pourquoi ? (insuffisance de moyens, adaptations aux contraintes opérationnelles...)
 - quelle est la file active prévisionnelle ? réelle ? (nombre de patients suivis)
 - combien de professionnels de santé ont-ils été sensibilisés au repérage ?
 - parmi ces derniers, combien orientent les patients vers les sessions d'éducation ?
 - quels sont les blocages à l'adressage des patients ? (procédure trop lourde...)
- **Evaluation de la satisfaction :**
 - satisfaction des patients
 - satisfaction des professionnels de santé
 - satisfaction des éducateurs
- **Evaluation des changements de comportements :**
 - changement des comportements des patients (observance, comportements à risque...)
 - changement des comportements des professionnels de santé (avec les autres patients)

2. Expérimentation du projet

Le test avant tout :

- Expérimentation des modalités pratiques de l'action auprès de quelques patients et de quelques professionnels intéressés par l'action envisagée ;
- Expérimentation des pré-outils élaborés tant auprès des patients que des professionnels ;
- Réadaptation, à partir des retours des patients et des professionnels, puis bilan de cette première expérimentation en ce qui concerne :
 - les objectifs opérationnels ;
 - le parcours du patient ;
 - les outils envisagés ;
 - les ressources humaines ;
 - l'organisation et les modalités d'intervention.

3. Analyse des résultats de l'évaluation et réajustement de l'action

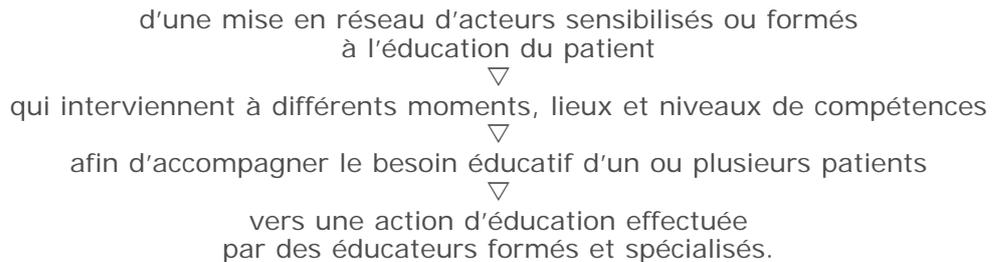
Une fois le protocole d'évaluation défini et l'action expérimentée, il convient d'analyser les premiers résultats et de réajuster l'action.

Les actions d'éducation sont complexes, tant du fait de leur impact sur les comportements qui est difficile à évaluer, que du fait de l'absence de consensus sur leur construction. C'est pourquoi la méthode expérimentation – évaluation, qui peut s'illustrer par la formule « essais – erreur » est primordiale. Elle demande cependant une certaine souplesse, tant de la part du promoteur, qui ne doit pas hésiter à revoir complètement les modalités de son projet en fonction de l'évaluation, que du financeur, qui doit accepter des modifications rapides si elles sont justifiées. En cela, les actions d'éducation du patient s'accordent parfois difficilement avec le cadre administratif et réglementaire de leur financement.

Il a semblé important aux promoteurs de ce guide de mettre en perspective la nécessaire mise en réseau des acteurs, afin de ne pas isoler l'action d'éducation thérapeutique.

En effet, l'expérience montre que le repérage et l'inclusion de patients constituent une problématique qui ne peut être résolue que par la mise en œuvre d'un véritable maillage des professionnels de santé autour de valeurs et de connaissances communes. C'est à ce titre que le réseau de santé apparaît comme essentiel pour la mise en œuvre d'une action d'éducation thérapeutique.

Autrement dit, un projet en éducation thérapeutique qui s'élabore autour **du parcours du patient** est donc constitué :



La méthodologie proposée, ci-après, élaborée à partir de l'expérience concrète des participants à l'élaboration de ce guide, se veut une aide à cette mise en réseau.

En voici les différentes étapes :

1. Définir et hiérarchiser les objectifs généraux et les décliner en objectifs opérationnels du projet éducatif selon deux situations

- a. l'organisation en réseau répond également à d'autres objectifs (permanence, continuité des soins, formation...) : il s'agit alors de les confronter, de les articuler et de les hiérarchiser au regard des autres objectifs de la mise en réseau. Selon la pathologie retenue, l'éducation apparaît plus ou moins importante dans la prise en charge globale du patient ;
- b. l'organisation en réseau est principalement centrée sur le projet d'éducation thérapeutique : plus simple à mettre en œuvre mais elle multiplie les mises en réseau.

2. Définir les besoins quantitatifs et qualitatifs en professionnels de santé, installés dans un rôle de repérage et d'accompagnement du besoin du patient

- identifier le niveau et les limites de l'investissement du soignant dans le repérage et son articulation à l'action d'éducation proprement dite : de l'identification et l'orientation au transfert de savoirs médicaux ;
- quel suivi effectue le soignant dans le parcours du patient ? Quelle coordination avec les acteurs de l'action d'éducation ?
- considérer le soignant comme un éducateur au sens de la définition de l'éducation thérapeutique mais aussi comme un acteur essentiel de l'accompagnement du patient vers une action d'éducation : il s'agit de deux places distinctes mais en interaction ;
- utiliser le système de santé, hospitalier ou de ville, comme lieu de repérage ;

- identifier le nombre et les caractéristiques des professionnels nécessaires au regard de la population visée et de la pathologie ;
- identifier les associations de patients concernées.

3. Analyser l'offre (l'adhésion et l'appropriation...) de ces professionnels au regard de l'action envisagée, notamment les contraintes pesant sur eux

- mailing, entretiens individuels au cabinet, commissions par objectifs d'effecteurs déjà installés dans une démarche ou réunions publiques ;
- les médecins, notamment les médecins généralistes, sont les principaux effecteurs d'un projet de réseau en éducation thérapeutique de part leur place centrale auprès des patients ; les kinésithérapeutes et les infirmières peuvent jouer un rôle d'accompagnement selon la pathologie considérée. Cette question doit être examinée ;
- existe-t-il déjà un réseau ou un maillage existant et structuré pouvant servir de base au réseau nécessaire à une action d'éducation ? Privilégier les réseaux de communication déjà existants plutôt que de créer un nouveau maillage, les effecteurs de terrain ne pouvant pas participer à plus d'un certain nombre de réseaux à la fois.

4. Confronter les besoins en effecteurs et l'offre des professionnels, afin de définir le champ du possible, le champ des réponses proposées par le projet (ex : définir le niveau d'adhésion et d'appropriation nécessaire et envisageable)

- identifier les freins et les leviers ;
- mettre en place un dossier partagé adapté aux objectifs du projet ;
- privilégier les documents généralistes courts demandant peu de temps de remplissage (grille ne comportant pas plus d'une dizaine de questions...) pour élargir le recrutement, si celui-ci doit être conséquent (les documents « dossier-patient » plus conséquents relèvent d'un recrutement plus étroit des professionnels) ;
- travailler la question de la reconnaissance financière de cette participation ;
- les participants doivent trouver un bénéfice à s'investir dans une démarche en réseau ;
- ce bénéfice est variable selon les personnes : formation, bilan standardisé, amélioration qualitative....

5. Définir le cadre et les moyens du réseau

Privilégier une démarche centrée sur une interaction permanente entre l'idéal du projet et la réalité des moyens disponibles et envisageables.

- a. pathologie, cible, zone géographique ;
- b. nature, place et mise en réseau des acteurs du réseau :
 - identification de personnes ressources de proximité et examen de la possibilité et des conditions de leur inclusion dans le projet ;
 - élaboration d'outils de suivi simples et opérationnels qui doivent être testés avant toute mise en œuvre ;
 - identification et intégration des associations de patients dans le pilotage du projet.
- c. moyens humains (en fonction du niveau d'adhésion requis au point 2, quels moyens sont nécessaires pour favoriser l'adhésion ?) et financiers nécessaires ;
- d. outils de communication de l'action en éducation ;

Comment améliorer le repérage des patients ?

Méthodologie pour la mise en réseau des acteurs

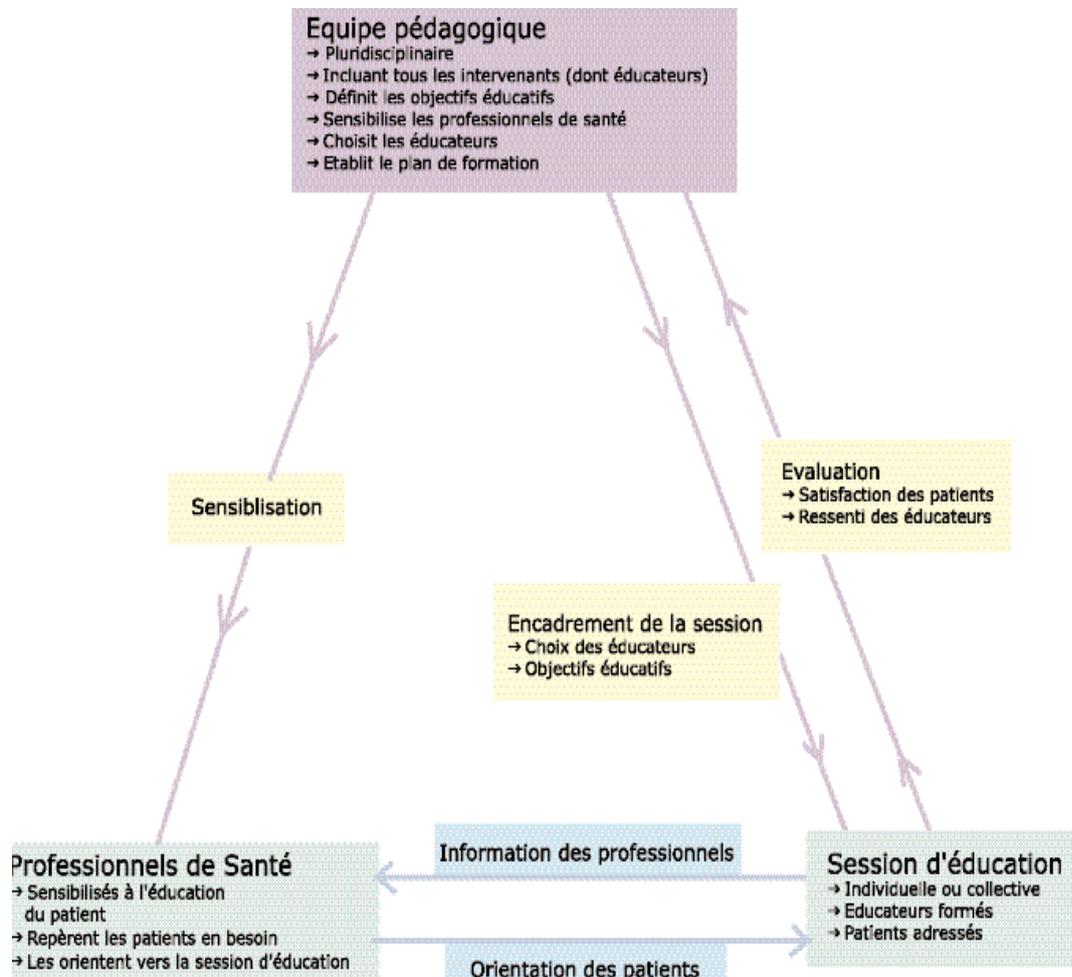
- e. objectifs et place de la formation, dite de sensibilisation, en direction des effecteurs du réseau :
 - définir cette formation au plus près des acteurs ;
 - discuter le niveau d'exigence au regard des besoins, des demandes, des disponibilités et de l'indemnisation des participants ;
 - acquérir les pré-requis nécessaires à une culture partagée de l'éducation thérapeutique, au sein d'un même projet ;
 - identifier sa place et ses limites dans le parcours du patient ;
 - identifier la place des autres intervenants, notamment des éducateurs ;
 - faciliter le repérage et le recrutement des patients par l'appropriation de ces outils ;
 - associer les éducateurs futurs interlocuteurs comme participants (voir formateurs ?) ;
 - organiser des sessions décentralisées.

6. Confronter les moyens nécessaires, à ceux acquis ou envisageables, et requalifier les objectifs opérationnels du projet et de l'action, s'il y a lieu

7. Définir les critères de l'évaluation

- de la mise en réseau au regard du parcours du patient ;
- du projet en éducation dans sa globalité.

Schéma d'une action d'éducation thérapeutique



Internet

www.inpes.sante.fr/formationseps/liste.asp
www.ipcem.org
www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/eduthera/notinte.htm
www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/eduthera/sommaire.htm

Bibliographie

1. **BURY J.A.** *Mon expérience de vingt ans en éducation à l'acte thérapeutique.* Education pour la santé pour mieux vivre. 1999 ; n°341 : 8-9.
2. **LACROIX A.** *Mon expérience à l'hôpital cantonal de Genève.* Education pour la santé pour mieux vivre. 1999 ; n°341 : 17-18.
3. **GATTO F., FAVRE D.** *Les effets thérapeutiques de l'éducation à la santé.* Kinésithérapie scientifique. 1997 ; n°372 : 7-15.
4. **GAGNAYRE R., IVERNOIS JH. (d').** *Apprendre à éduquer le patient.* Paris. Vigot Edit., 1999 ; 190 p., 75-85.
5. **MARTIN F.** *L'éducation du patient : contexte, méthodes et pratiques. A propos de l'asthme.* Actes d'un colloque organisé par le CFES (Comité Français d'Education à la Santé). 1996 ; 111-119.
6. **DECCACHE A., LAVENDHOMME E.** *Des besoins aux objectifs.* In : Information et éducation du patient : des fondements aux méthodes. De Boeck, collection savoir et santé, Bruxelles. 1989 ; 63-77.
7. **BAUDIER F.** *Education pour la santé.* Guide pratique. CDES, Besançon. 1987.
8. **NOCK F.** *Petit guide de l'évaluation en promotion de la santé.* La Mutualité Française, 2000.
9. **URCAM, DRASS, CRAM ET FNMF Franche-Comté.** *Guide du promoteur des actions de prévention,* 2005.
10. **DAECCACHE A., LAVENDHOMME E.,** *Information et Education du patient.* De Boek Université. 1989.
11. *Actualités de la réflexion sur l'éducation thérapeutique et résultats des pratiques en éducation du patient dans les établissements français (enquête DGS).* 1999.

ANNEXES

ANNEXE 1**LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL**

Béatrice-Anne BARATCHART, Médecin, DRASS Aquitaine, secrétaire du groupe

Noëlle BERNARD, Fédération Aquitaine des Réseaux (FAR)

Isabelle BLANCHARD, Praticien Hospitalier en Santé publique, Centre Hospitalier de la Côte basque, coordinatrice du groupe

Arnaud CASTETS, Union Régionale des Médecins Libéraux d'Aquitaine (URMLA)

Pierre CHOLLET, Praticien Hospitalier en pneumologie au Centre Hospitalier d'Agen

Monsieur CHARRON, Coordination des Associations de Malades et Handicapés d'Aquitaine (CAMHA)

Thierry CORDE, consultant

Estelle DUPIN, diététicienne libérale

Marik FETOUH, réseau bronchiolite

Jérôme FOUCAUD, INPES

Jean-Pierre HENRY, Comité Régional d'Aquitaine d'Education pour la Santé (CRAES)

Pascal HERICOTTE, Praticien Hospitalier au Centre Hospitalier de Dax

Gilberte HUELARUE, directrice des écoles paramédicales Hôpital d'Instruction des Armées Robert Piquet

Marie Liliane KHOURY, Réseau Gironde VIH

Anne-Marie LEROUX, Clinique Princess à Pau

Colette LAUGIER, Comité Régional d'Aquitaine d'Education pour la Santé (CRAES)

Isabelle PERICHON, Praticien Hospitalier diabétologie, Centre Hospitalier Mont-de-Marsan

Julie PEZZUTTI, diététicienne, Centre Hospitalier de Marmande

Géraldine PINAQUY, Département Information Médicale, Centre Hospitalier Dax

Martine RUELLO, Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM)

Yolande SARNIN, vice présidente de l'Association des Insuffisants Rénaux d'Aquitaine (AIRA)

Françoise TARIS-MOREL, Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé (CFPPS)

ANNEXE 2**Pilotage du "Guide pour un projet d'Education du Patient"**

Marik FETOUH, Kinésithérapeute, Président de RABAN

Noëlle BERNARD, Praticien Hospitalier à l'Hôpital Saint-André (Bordeaux), Présidente du Réseau Gironde VIH

Coordination

Thierry CORDE de Corde Consultant

Comité de rédaction

Jean BOISVERT, Médecin généraliste, Coordinateur médical du Centre d'Education Thérapeutique de Bordeaux (CETB)

Philippe CASTERA, Médecin généraliste, Président du réseau AGIR 33 (Addictions Gironde)

Pierre GRANDET, Cadre supérieur de santé-kinésithérapeute à l'Hôpital Haut-Lévêque (Bordeaux), Moniteur à l'école des cadres de santé,

Véronique KUHN, Animatrice socio-culturelle à PAPA Bouscat (Gérontologie)

Bruno LARROSE, Psychologue et Psychanalyste, Consultant au CEDREIPS (Cabinet d'Expertise pour le Développement des Ressources en Education, Insertion et Promotion de la Santé)

Françoise MARTIN-DUPONT, Infirmière, Responsable pédagogique du CETB

Conseil méthodologique

Jérôme FOUCAUD, Docteur en sciences de l'éducation

Comité de lecture

Christian BEAUTIER, Directeur de l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) des Landes

Gérard DUROUX, Médecin généraliste, Responsable de l'ADEPA (Action et Développement de l'Education du Patient en Aquitaine)

Liliane KHOURY, Infirmière, Coordinatrice du Réseau Gironde VIH

Hubert LISANDRE, Maître de Conférences Universitaire en Psychopathologie, Paris X

Laurent MOURET, Médecin généraliste, Président de Diapason (Diabète), Dordogne

Anne-Marie PY, Médecin généraliste attaché au CH de Pau et Coordinatrice de REZOPAU (VIH-toxicomanie)

François VEDELAGO, Maître de Conférences Universitaire en Sociologie, Bordeaux III, Administrateur de REPSUD DOR (Toxicomanie), Dordogne

ANNEXE 3 : LE DIAGNOSTIC ÉDUCATIF

Extrait de l'ouvrage " Apprendre à éduquer le patient " de GAGNAYRE R. et d'IVERNOIS J-H.

Identification des besoins du patient : le diagnostic éducatif

Le diagnostic éducatif est la première étape de la démarche d'éducation qui permet d'appréhender différents aspects de la personnalité du patient, d'identifier ses besoins, d'évaluer ses potentialités, de prendre en compte ses demandes dans le but de proposer un programme d'éducation personnalisé. Certaines caractéristiques de vie du patient (rythme de travail, organisation de la journée, loisirs, type d'habitat...) doivent être précisées, car elles conditionnent la définition des objectifs d'éducation.

Le diagnostic éducatif repose sur une série d'entretiens individuels au début et en cours d'éducation.

Au cours des entretiens initiaux, les soignants peuvent s'aider d'un questionnaire pré-établi. Il s'agit plutôt d'un guide d'entretien que d'un formulaire d'enquête, le but étant de permettre une discussion ouverte et confiante. L'ensemble des informations recueillies doit être transcrite dans le dossier d'éducation pour éviter des omissions, sources de répétitions inutiles d'entretiens.

○ Qu'est-ce qu'il (elle) a ?

Il s'agit de faire le point avec le patient sur l'état de sa maladie, son évolution et le traitement actuel. À cette occasion, on identifiera d'autres problèmes de santé reliés ou non à la maladie. Le but n'est pas de reprendre le diagnostic médical, mais de repérer des besoins et des problèmes de santé qui influenceront sur la démarche éducative.

○ Qu'est-ce qu'il (elle) fait ?

Par cette question, on explore le contexte professionnel et social du patient. Quel sont ses travail et activités, sa vie familiale, son entourage, ses activités sociales et de loisirs ? Cette partie de l'entretien permet de découvrir comment vit le patient au quotidien, ce qui est d'une importance pédagogique considérable. C'est ainsi, qu'interroger un patient diabétique insulino-dépendant sur le rythme et l'intensité physique de son travail se justifie par la nécessité de lui enseigner les adaptations de doses d'insuline. De même, questionner un patient asthmatique sur les conditions de son habitat a pour but de lui apprendre à repérer et éliminer ses allergènes.

○ Qu'est-ce-qu'il (elle) sait ?

On cherche ici à apprécier les connaissances du patient sur sa maladie. C'est à ce niveau que peuvent être identifiées des conceptions erronées, des lacunes, des erreurs de raisonnement, des insuffisances de savoir-faire. L'important est de comprendre comment le patient a organisé ses connaissances sur la maladie, comment est construit son raisonnement. D'autre part, on appréciera ses acquis intellectuels et culturels : maîtrise de la langue, de la lecture, de l'écriture. C'est aussi l'occasion de connaître ses expériences antérieures d'éducation à sa maladie, à propos desquelles seront discutées ses méthodes pédagogiques préférées.

o Qui est-il (elle) ?

À ce stade de l'entretien, on essaiera de réaliser un bilan de la condition psychologique dans laquelle se trouve le patient. L'appel à un psychologue peut s'avérer ici nécessaire pour aider l'équipe soignante à mieux connaître à quel stade d'acceptation de la maladie il se situe.

o Quels sont ses projets ?

L'identification d'un projet chez un patient répond à plusieurs buts :

- il s'agit, d'une part, de repérer la source de motivation que représente le projet, car sans motivation il n'y a pas d'apprentissage possible, ni d'observance thérapeutique.
- il s'agit, d'autre part, de prendre appui sur ce projet et le présenter comme une des finalités de son éducation.
- ce projet constituera également un moyen d'évaluation ultérieur de l'efficacité de l'éducation, dans la mesure où son accomplissement indique la capacité du patient à se réaliser, malgré le handicap de la maladie chronique.

Les caractéristiques de ce projet sont les suivantes :

- il doit être considéré important, utile et valorisant par le patient,
- il doit apparaître facile à mettre en oeuvre par le patient et réalisable à court terme,
- il doit être observable par un tiers pour favoriser les renforcements positifs.

Il ne faut pas voir dans le projet un but idéal ou démesuré par rapport à la réalité du moment. Si le niveau du projet est trop élevé ou si le projet est mal défini, on risque d'obtenir l'effet inverse de celui recherché. Cette démarche doit inciter progressivement le patient à développer d'autres projets, peut-être plus complexes, à les proposer à l'équipe soignante pour obtenir par l'éducation les moyens de les mettre en oeuvre.

Plusieurs situations sont envisageables. Soit le patient énonce lui-même son projet ; il revient alors au soignant d'en apprécier la faisabilité et de la traduire en termes d'objectifs d'éducation. Soit il se trouve dans un état psychologique dans lequel sa perception de la maladie l'accapare totalement ; il est incapable de se donner un projet. Il revient alors aux soignants, au vu des informations qu'ils possèdent, de lui en soumettre un et d'en négocier avec lui l'application. Il arrive cependant qu'aucun projet ne soit formulable à ce stade de l'éducation.

Un soignant unique ne peut à lui seul établir le diagnostic éducatif. Cette étape nécessite la contribution de toute l'équipe. C'est ainsi que l'information véhiculée, par n'importe quel membre de l'équipe, a la même valeur, à partir du moment où celle-ci est fondée pédagogiquement. C'est au cours d'une réunion d'équipe qu'on mettra en commun ce que l'on a appris du patient. Comme dans toute démarche diagnostique, la confidentialité s'impose. Le diagnostic éducatif est applicable aux enfants. Il peut faire appel à la collaboration des parents. Chez l'enfant, on tente d'explorer le processus de socialisation et on a recours à une analyse psychologique spécifique. Le diagnostic éducatif permet, par conséquent, d'identifier un certain nombre de facteurs facilitant ou non l'éducation. Il devient ainsi possible d'estimer les potentialités du patient à atteindre un fonctionnement clinique et de vie souhaitables au moyen de l'éducation.

Réunie pour consigner le diagnostic éducatif, l'équipe des soignants doit pour finir répondre à plusieurs questions :

- quel est le projet du patient susceptible de le motiver à apprendre et l'inciter à mettre en pratique ce qui lui aura été enseigné ?
- que doit apprendre le patient pour assurer sa sécurité et en particulier pour répondre à ses besoins spécifiques et réaliser son projet ?
- quels sont les facteurs facilitants et limitants, c'est-à-dire ses potentialités à réussir son éducation ?

On retiendra à propos du diagnostic éducatif :

- il est posé avant toute éducation et il est itératif. Il n'est jamais définitif mais au contraire, réajusté en fonction des entretiens successifs. De même, la survenue d'un incident est l'occasion de le reformuler.
- il n'est pas exhaustif, car il est heureusement impossible de tout connaître sur l'autre. Par contre, il doit fournir une image relativement fiable de la condition du patient à un moment.
- il doit être discuté en équipe, chaque membre contribuant à sa formulation.
- il s'agit d'un outil opératoire qui doit être consigné dans le dossier d'éducation.
- enfin, il constitue le fondement du programme d'éducation, à partir duquel on élaborera des objectifs pédagogiques pertinents.

1 - Exemple de guide d'entretien pour l'élaboration d'un diagnostic éducatif (patient asthmatique)

Date de naissance - Sexe - Langue maternelle et d'expression

DIMENSION BIOLOGIQUE

- Gêne fonctionnelle :
 - toux
 - essoufflement à l'effort, au repos
 - fréquence, intensité, lieu des crises
 - gêne nocturne
- Traitement médicamenteux :
 - de fond (observance)
 - de la crise
- Pathologies associées - classification
- Ancienneté, histoire de la maladie (événements)
- Circonstances de découverte
- Asthme : type, gravité

DIMENSION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Adulte

- Profession
 - études
 - temps de transport
 - horaires de travail
 - déplacements (France, étranger)
 - manipulation de produits (contact)
- Loisirs
- Famille
 - éloignement
 - moyens de transports

Enfant

- Situation scolaire
 - classe, niveau de performance
- Sport
 - pratiqué à l'école, en dehors de l'école
 - sport que l'enfant aimerait pratiquer
- Lieux de vie
 - crèche, nourrice, grands-parents, vacances
- Loisirs
 - préférences de l'enfant
 - choix de l'enfant

Adulte - enfant

- Habitat
 - ville, campagne
 - étage, ascenseur
 - chauffage
 - travaux en cours
 - qualité de la literie
 - zone polluante dans la région
 - prise en charge sociale
 - ressources médicales
 - présence d'animaux familiers

DIMENSION COGNITIVE

Connaissance de l'asthme

- Causes de l'asthme

- Crise : facteurs déclenchants, sifflements, description, attitude face à la crise
- Rôle des médicaments

- Pronostic
 - évolution de la maladie
 - gravité
- Utilisation d'un peak-flow
- Respiration : inspiration, expiration

Général

- Lecture acquise
- Écriture
- Langue parlée, écrite .
- Mode d'apprentissage préféré (lecture, images, histoires...)

DIMENSION PSYCHO-AFFECTIVE

- Réseau relationnel : famille, social, amis
- Projets du patient
- Changements professionnels ; promotions...
- Hygiène de vie - tabagisme des parents
- Aspirations familiales, affectives
- Attitudes du patient au cours de l'entretien
 - passif/résignation
 - actif/dynamisme
- Autonomie de l'enfant, de la personne âgée, autorisées par l'entourage
- Éducatons précédentes (suivi - régularité)
- Vécu de la maladie
- Auto-médication non contrôlée
- Causes de la consultation (sait-il pourquoi il consulte ?)
- Origine de la demande de consultation
- Complaisance dans la maladie : bénéfices secondaires
- Se sent agressé par la maladie, par le milieu médical

2 - Identifier les potentialités du patient

Synthèse du cas du patient

L'enfant Jean, âgé de six ans est en cours primaire; il a une soeur âgée de 3 ans. Il a été hospitalisé pendant cinq jours à l'âge de trois ans (naissance de sa soeur). Il a des rhino-pharyngites et des crises d'asthme fréquentes et des poussées d'eczéma de temps en temps. Après l'école, il va chez ses grands-parents qui le gardent aussi pendant les vacances scolaires. Ils ont deux chiens et un chat. Il va en cure climatique régulièrement avec sa mère.

À l'école, Jean a des copains " costauds " qui le protègent. La mère souhaiterait qu'il pratique le judo. Lui, aimerait faire du poney. À cause de sa maladie, Jean est obligé d'aller chez le médecin et le kinésithérapeute.

Les parents

La famille demeure à Paris. La mère est enseignante et le père informaticien ; il se déplace souvent et semble se désintéresser de la maladie de son fils. La mère est très angoissée et sur-informée.

POTENTIALITÉS DU PATIENT

○ Aspects positifs

- conditions socio-économiques favorables
- absence d'antécédents asthmatiques
- l'enfant a des préférences, des intérêts personnels (poney)
- niveau scolaire correct

○ Aspects négatifs

- mère surprotectrice
- la compréhension de la maladie est incohérente. La mère a des attentes irréalistes.
- non-acceptation de l'autonomie de l'enfant par l'entourage
- difficultés à respecter le désir de l'enfant

CONSTRUIRE UN PROJET RÉALISTE POUR LE PATIENT

- Envisager la possibilité de pratiquer le poney

3 - Potentialités de " fonctionnalité " du Patient

Facteurs favorables à l'application de l'éducation :

- Perception par le patient du risque, de la gravité, des conséquences sur la vie sociale et professionnelle
- Perception des avantages et inconvénients du comportement à adopter
- Perception du patient de sa capacité à réaliser le comportement
- Perception de l'efficacité du comportement sur sa santé

- Importance accordée par le patient à l'opinion de son entourage sur le comportement

Facteurs facilitant le processus éducatif :

- La connaissance par le patient des facteurs de risque
- La recherche par le patient d'informations
- La capacité du patient à résoudre des problèmes
- La compétence des éducateurs

Facteurs de renforcement de l'éducation :

- L'existence d'un soutien familial et/ou social.

ANNEXE 4 : QUELQUES CENTRES RESSOURCES DE FORMATION

Les formations sont répertoriées selon trois niveaux :

" Formation de niveau 1" : sensibilisation aux actions d'éducation thérapeutique,

préalable à l'orientation des patients vers des sessions d'éducation

" Formation de niveau 2" : formation d'éducateur à l'issue de laquelle le professionnel

de santé peut animer une session d'éducation

" Formation de niveau 3 : formation universitaire permettant de former des éducateurs

Formations identifiées en Aquitaine

4.1 Niveau 1

Différents réseaux de santé

4.2 Niveau 2

○ Intitulé : Education thérapeutique - Module 1 - Soins éducatifs et rôle du soignant

Organisme : Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé - CHU de Bordeaux

Public : Professionnels de santé du CHU et des autres établissements de santé

Durée : 5 jours

Contact : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

○ Intitulé : Education thérapeutique - Module 2 - Projet d'éducation et maladies chroniques : Conception et mise en oeuvre

Organisme : Centre de Formation Permanente des Personnels de Santé - CHU de Bordeaux

Public : Professionnels de santé du CHU et des autres établissements de santé

Durée : 5 jours

Contact : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

○ Licence professionnelle en promotion de la santé et éducation pour la santé
Organisme : Institut de Santé publique, Epidémiologie et Développement (ISPED)

Public : En formation initiale, étudiants de premier cycle en sciences humaines, sciences et techniques, PBTS médico-sociaux, DUT de carrières sociales et de diététique, BTS de diététique, BEFA, formation professionnelle de niveau III, paramédicaux - En formation continue, personnel des associations, des organismes d'assurance maladie et des mutuelles, des collectivités locales et des institutions sanitaires et sociales, paramédicaux

contact : <http://www.u-bordeaux2.fr>

4.3 Niveau 3

○ Intitulé : Master de psychologie de la santé

Organisme : UFR des Sciences de l'Homme - Département de psychologie - Université de Bordeaux II

Public : candidats justifiant de l'obtention d'une licence ou d'un master 1 (ou maîtrise) de psychologie dans une université française - expérience dans le domaine de la santé, étudié au cas par cas.

Site:

<http://www.formations.u-Bordeaux2.fr/formation/psycho/master.html#masterrech1>

○ Master professionnel - Promotion de la santé et développement social
Organisme : ISPED
Public : En formation initiale, étudiants en master de santé publique ou équivalent - En formation continue : Professionnels des établissements de santé publics et privés, des structures de santé publique, de l'intervention sociale, libéraux impliqués dans les réseaux de santé
Contact : <http://www.u-bordeaux2.fr>

Autres formations en France

4.4 Niveau 2

○ Intitulé : Diplôme de " Conseiller médical en environnement intérieur "
Organisme : service de Pneumologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Public : infirmier, technicien de laboratoire, travailleur social, puéricultrice, délégué médical, ou techniciens rattachés aux collectivités locales ou territoriales
Contact : moreau@adm-ulp.u-strasbg.fr

○ Intitulé : Certificat en éducation thérapeutique du patient
Organisme : Groupe de recherche et d'intervention pour l'éducation permanente des professions sanitaires et sociales (GRIEPS)
Public : personnels médicaux et paramédicaux avec expérience professionnelle de deux ans minimum
Durée : Cycle de formation de 30 jours organisé en sessions de 5, 4 ou 3 jours par mois
Contact : GRIEPS 74 chemin Grand Roule 69110 Sainte Foy-lès-Lyon
Tél. : 04 72 66 20 30
Fax : 04 72 66 20 44

○ Intitulé : Certificat de formation pédagogique à l'éducation du patient
Organisme : Institut de Perfectionnement en Communication et Education Médicales (IPCEM)
Public : professionnels de santé
Durée : cycles de formation sous forme de séminaires ou forums sur 6 à 9 mois
Contact : Tour Bayer - 13 rue Jean Jaurès - 92807 Puteaux
Tél. : 01 49 06 56 24 - Fax : 01 49 06 56 02
Toutes les formations de l'IPCEM sur : <http://www.ipcem.org>

4.5 Niveau 3

Retrouvez la liste des formations universitaires sur le site de l'INPES :
<http://www.inpes.sante.fr/formationseps/liste.asp>

ANNEXE 5 : LES ACTIONS IDENTIFIÉES EN AQUITAINE

Cette annexe présente la liste des actions d'éducation thérapeutique menées en Aquitaine (Source : Département de l'Information Médicale (DIM) du Centre Hospitalier de Dax).

Ces actions sont présentées par thème et peuvent être citées dans plusieurs rubriques. Pour chaque thème, les actions sont classées par département.

Pour chaque action, les informations suivantes sont délivrées :

Titre de l'action

Nom de la structure (réseau, centre hospitalier, établissement autre que court séjour et autres)

Coordonnées

Cette classification a été rédigée de manière à ce que l'accès aux informations soit le plus facile possible.

5.1 Addictions

5.1.1 Actions menées en Dordogne

○ Information en addictologie

Centre Hospitalier Général de Vauclaire - Service Addictologie - 24700 Montpon-Ménesterol

Téléphone : 05 53 82 82 82 - Fax : 05 53 82 82 61

○ Education en tabacologie

CRRF - La Lande Route de Saint Astier - 24430 Annesse et Beaulieu

Téléphone : 05 53 02 55 55 - Fax : 05 53 54 67 37

5.1.2 Actions menées en Gironde

○ Coordination en alcoologie

Réseau Alcool Médoc

64 rue Aristide Briand - 33341 Lesparre Médoc cedex

Téléphone : 05 56 73 10 42 - Fax : 05 56 73 10 44

○ Dépistage des mésusages d'alcool et interventions brèves sur les usagers à risque

Réseau AGIR 33 (Addictions Gironde)

4 rue de Fleurus - 33000 Bordeaux

Téléphone : 05 56 24 53 36 - Fax : 05 56 90 05 44

○ Tabac et Alcool chez les patients et le personnel

Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué

351 route de Toulouse - 33998 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 84 73 78 - Fax : 05 56 84 71 00

○ Soutien psychologique et relation d'aide : addictions, stress, dépression, comportements alimentaires et suicidaires

Clinique Mutualiste du Médoc - 64 rue Aristide Briand - BP71 - 33341 Lesparre Médoc

Téléphone : 05 56 73 10 29 - Fax : 05 56 41 69 04

○ Ateliers santé : toxicomanie, VIH, VHC

Centre Spécialisé de Soins en Addictologie

30-35 impasse du 4 septembre - 33120 Bègles

Téléphone : 05 56 49 59 58 - Fax : 05 56 85 12 89

○ Mieux prendre le traitement de substitution (toxicomanes)
 CEID (Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue)
 Centre du Parlement Saint-Pierre - 24 rue du Parlement Saint-Pierre - 33000
 Bordeaux
 Téléphone : 05 56 44 84 86 - Fax : 05 56 44 78 21

5.1.3 Actions menées dans les Landes

○ Continuité des soins chez les toxicomanes, substitution
 REVIH (Réseau Ville Hôpital)
 Hôpital Thermal - 1 rue Labadie - 40100 Dax
 Téléphone : 05 58 90 55 38 - Fax : 05 58 90 55 38

○ Addictologie : Alcool et tabac
 Centre Hospitalier de Dax - Boulevard Yves du Manoir - 40100 Dax
 Téléphone : 05 58 91 48 52 - Fax : 05 58 91 55 47

○ Maternité sans tabac
 Centre Hospitalier de Dax - Service de Médecine C et maternité - Boulevard
 Yves du Manoir - 40170 Dax
 Téléphone : 05 58 91 46 00 - Fax : 05 58 91 48 75

○ Education Thérapeutique en allergologie et tabacologie
 Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour
 Téléphone : 05 58 06 64 18 - Fax : 05 58 06 64 38

○ Education, prévention et observance du traitement : asthme, bronchite chronique, tabac
 Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour
 Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

○ Sensibilisation des adolescents : conduites à risques, drogues addictives, éducation sexuelle
 Centre Médical Infantile MONTPRIBAT - 1444 chemin d'Aliénor d'Aquitaine -
 40380 Montfort-En-Chalosse
 Téléphone : 05 58 98 60 28 - Fax : 05 58 98 57 16

○ Prévention des conduites addictives chez le sportif (tabac, alcool, dopage...)
 CERS Capbreton - 83 avenue de Maréchal de Lattre de Tassigny - 40130
 Capbreton
 Téléphone : 05 58 48 88 88 - Fax : 05 58 41 00 44

5.1.4 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

○ Education nutritionnelle dans le cadre de la consultation d'aide au sevrage tabagique
 Centre Hospitalier d'Agen
 Consultation au sevrage tabagique - Route de Villeneuve - 47923 Agen
 Téléphone : 05 53 69 70 71 - Fax : 05 53 69 73 04
 CODES 47

○ Information et éducation sur l'asthme et le tabagisme
 Centre Hospitalier de Saint Cyr - Service de pneumologie allergologie - 47300
 Villeneuve sur Lot
 Téléphone : 05 53 40 53 54 - Fax : 05 53 40 53 23

○ Soutien aux patients alcoolo-dépendants
Centre Hospitalier d'Agen - Service de médecine interne - Route de Villeneuve
- 47923 Agen cedex
Téléphone : 05 53 69 70 71 - Fax : 05 53 69 78 69

○ Aide au sevrage tabagique
Clinique Esquirol - 15 rue Pontarique - 47000 Agen
Téléphone : 05 53 69 27 50 - Fax : 05 53 69 27 51

5.1.5. Actions menées dans les Pyrénées Atlantiques

○ Dépendance alcool, addiction
Réseau Alcoologie Béarn et Soule
Centre Hospitalier de Pau - 4 boulevard Hauterive - 64000 Pau
Téléphone : 05 59 92 50 80 - Fax : 05 58 72 67 94

○ Equipe de liaison et de soins en addictologie
Réseau Toxicomanie de la Côte Basque
Centre Hospitalier de la Côte Basque - BP 8 - 64109 Bayonne
Téléphone : 05 59 44 40 70 - Fax : 05 59 44 40 99

○ Addictologie : Alcool et tabac
Centre Hospitalier de Dax - Boulevard Yves du Manoir - 40100 Dax
Téléphone : 05 58 91 48 52 - Fax : 05 58 91 55 47

○ Aide au sevrage tabagique
Centre Hospitalier de la Côte Basque - 64109 Bayonne
Téléphone : 05 59 44 38 50 - Fax : 05 59 44 38 55

○ Education de l'asthmatique et prévention du tabagisme
Centre Hospitalier Général de Pau - Boulevard Hauterive - 64046 Pau
Téléphone : 05 59 92 47 23 - Fax : 05 59 92 48 50

○ Sevrage tabagique
Centre Hospitalier d'Oloron - 1 avenue Alexandre Fleming - 64400 Oloron
Sainte Marie
Téléphone : 05 59 88 30 30 - Fax : 05 59 88 30 41

○ Réunion d'information sur l'anxiété, le trouble du sommeil, de l'humeur, le syndrome de dépendance à l'alcool, la iatrogénie
Clinique du Château de Préville - 4 avenue du Dr Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43

○ Groupe alcoolo-dépendance, démarche de soins, maintien de l'abstinence
Clinique du Château de Préville - 4 avenue du Dr Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43

○ Aide à l'affirmation de soi (alcoolo-dépendance avec troubles anxieux et phobie sociale, phobie sociale, troubles de personnalité évitante)
Clinique du Château de Préville - 4 avenue du Dr Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43

○ Nutrition : troubles des conduites alimentaires, complications liées à l'abus d'alcool
Clinique Château de Préville - 4 avenue du docteur Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43

- Groupe de parole dépendance (alcool, médicament, dépression)
Clinique Château de Préville - 4 avenue du docteur Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43
- Groupes, familles et proches des alcoolos dépendants
Clinique Château de Préville - 4 avenue du docteur Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43
- Consultation d'aide au sevrage tabagique
Centre Médical Toki-Elder - Avenue Jean Rumeau - 64250 Cambo les Bains
Téléphone : 05 59 93 56 05 - Fax : 05 59 93 56 05

5.2. Cancer

5.2.1 Actions menées en Gironde

- Espace rencontre et information : cancer
Institut Bergonié - 229 cours de l'Argonne - 33076 Bordeaux cedex
Téléphone : 05 56 33 33 54 - Fax : 05 56 33 33 30
- INFOPAT : cancers digestifs, mammaires, ORL
Institut Bergonié - 229 cours de l'Argonne - 33076 Bordeaux cedex
Téléphone : 05 56 33 32 61 - Fax : 05 56 33 33 87

5.3 Chirurgie - Post-chirurgie

5.3.1 Actions menées en Dordogne

- Rééducation des laryngectomisés
Centre Hospitalier de Périgueux - 80 avenue Georges Pompidou - 24000 Périgueux
Téléphone : 05 53 45 25 25 - Fax : 05 53 45 25 25
- Education des stomisés
Centre Hospitalier de Lanmary - 24420 Antonne et Trigonant
Téléphone : 05 53 03 88 88 - Fax : 05 53 03 89 32
- Education en matière d'endoprothèse et d'exoprothèse
CRRF - La Lande Route de Saint Astier - 24430 Annesse et Beaulieu
Téléphone : 05 53 02 55 55

5.3.2 Actions menées en Gironde

- Education du patient stomisé
Centre Hospitalier d'Arcachon - Chirurgie générale viscérale et digestive -
Hôpital Jean Hameau Boulevard Louis Lignon - 33260 La Teste de Buch
Téléphone : 05 57 52 91 53 - Fax : 05 57 52 90 20
- Programme d'éducation auprès de la personne stomisée, incontinente et- ou
porteuse de plaies chroniques
Hôpital Haut Lévêque - Maison du Haut-Lévêque - Avenue de Magellan - 33600
Pessac
Téléphone : 05 57 65 60 32 - Fax : 05 56 37 23 42

- Education des stomisés
Clinique Tivoli - 91 rue de Rivière - BP114 - 33030 Bordeaux
Téléphone : 05 56 11 60 00 - Fax : 05 56 11 60 86
- Prise en charge des stomisés
Clinique mutualiste de Pessac - 46 avenue du Dr Schweitzer - 33608 Pessac
Téléphone : 05 56 46 56 46 - Fax : 05 56 46 56 50
- Education des patients stomisés
MSP Bagatelle - 201 rue Robespierre - 33401 Talence cedex
Téléphone : 05 57 12 35 45 - Fax : 05 57 12 34 27
- Education des stomisés
Centre de Convalescence l'Aquitania - 33470 Gujan-Mestras
Téléphone : 05 56 22 31 00
- Education des stomisés
Domaine de Hauterive - 8 rue Dumune - 33150 Cenon
Téléphone : 05 57 77 46 33 - Fax : 05 57 77 46 04
- Education sphinctérienne : pathologies urinaires pré et post opératoires
Clinique Bel Air - 138 avenue de la République - 33200 Bordeaux Caudéran
Téléphone : 05 57 81 06 06
- Conseils post-opératoires après Prothèse Totale du Genou - PT de la Hanche
CCOS - 9 rue Jean Moulin - 33700 Mérignac
Téléphone : 05 56 12 14 40
- Education des patients porteurs de prothèses de hanche
Centre Hospitalier d'Arcachon - Hôpital Jean Hameau - Chirurgie orthopédique
et rééducation - Boulevard Louis Lignon - 33260 La Teste de Buch
Téléphone : 05 57 15 21 17 - Fax : 05 57 52 90 77
- Education des porteurs de prothèse
Centre Château Le Moine - Service de soins de suite (orthopédie) - 70 rue du
Maréchal Galliéni - 33150 Cenon
Téléphone : 05 56 33 43 00 - Fax : 05 56 40 12 63
- Action et programme d'Education Thérapeutique chez les patients en attente
de transplantation et chez les transplantés
Hôpital Haut Lévêque - Maison du Haut-Lévêque - Chirurgie thoracique -
Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 60 09 - Fax : 05 56 37 23 42

5.3.3 Actions menées dans les Landes

- Education Thérapeutique en chirurgie : orthopédie (PTH, PTG), digestif
(colectomie, gastrectomie), douleur
Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38
- Soins aux stomatisés
Primerose soins de suite et convalescence - Avenue Gaujacq - 40150 Hossegor
Téléphone : 05 58 41 79 79 - Fax : 05 58 41 79 97

5.3.4 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Education des stomisés

Centre Hospitalier d'Agen - Service de chirurgie viscérale - Route de Villeneuve
- 47923 Agen

Téléphone : 05 53 69 70 31 - Fax : 05 53 69 78 45

5.3.5 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Education des stomisés

Centre Hospitalier Général de la Côte Basque - 13 avenue Interne Jacques Loëb
- 64100 Bayonne

Téléphone : 05 59 44 32 01 - Fax : 05 59 63 35 88

- Sensibilisation des patients pour leur prise en charge ultérieure (stomie, HGT) Maison de Retraite Sainte Odile - 22 avenue du Baron Séguier - BP 365
- 64141 Billère cedex

Téléphone : 05 59 40 33 50 - Fax : 05 59 40 33 70

- Amputés, artéritiques CRRF MARIENIA - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les bains

Téléphone : 05 59 93 68 00 - Fax : 05 59 93 68 01

5.4 Diabète

5.4.1 Actions menées en Dordogne

- Programme d'Education Thérapeutique en réseau : Diabète de type 2 et complications associées

Réseau DIAPASON (Diabète Périgord Association)

BP 1044 - 24001 Périgueux cedex

Téléphone : 05 53 35 61 19- Fax : 05 53 35 61 30

- Education des patients diabétiques

Centre Hospitalier de Périgueux - 80 avenue Georges Pompidou - 24000 Périgueux

Téléphone : 05 53 45 25 25 - Fax : 05 53 45 25 98

- Prise en charge de l'éducation du diabétique

Centre Hospitalier de Lanmary - 24420 Antonne et Trigonant

Téléphone : 05 53 03 88 88 - Fax : 05 53 03 88 69

- Education des diabétiques

CRRF - La Lande Route Saint Astier - 24430 Annesse et Beaulieu

Téléphone : 05 53 02 55 55 - Fax : 05 53 54 67 37

5.4.2 Actions menées en Gironde

- Diabète et grossesse

Réseau Diabète et grossesse

Hôpital Haut-Lévêque - 33604 Pessac

Téléphone : 05 57 65 60 78 - Fax : 05 57 65 60 79

- Connaissance et prise en charge thérapeutique du diabète de type II

Hôpital Haut Lévêque - Service diabétologie et nutrition - Avenue de Magellan
- 33604 Pessac

Téléphone : 05 57 65 60 78 - Fax : 05 57 65 60 79

- Consultation des infirmières en Education des personnes diabétiques
Hôpital Haut Lévêque - Hôpital de jour - Service endocrinologie - Avenue Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 64 50

- Education des diabétiques
Hôpital Haut Lévêque - Diabétologie - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 27 - Fax : 05 56 37 23 42

- Education diététique des patients diabétiques ou en surcharge pondérale en hospitalisation de jour
Hôpital Haut Lévêque - Service Endocrinologie - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42

- Education des diabétiques
Centre Hospitalier de Libourne (Robert Boulin) - 112 rue de la Marne - 33500 Libourne
Téléphone : 05 57 55 35 77 - Fax : 05 57 55 15 77

- Education des enfants et adoslescents ayant des problèmes de poids (obésité, diabète)
Centre Hospitalier d'Arcachon - Hôpital Jean Hameau - Boulevard Louis Lignon - 33260 La Teste De Buch
Téléphone : 05 57 52 91 52 - Fax : 05 57 52 90 20

- Programme d'éducation et de suivi des patients diabétiques type 1 et 2
CHU Bordeaux - Hôpital Pellegrin - Service diététique - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42

- Semaine éducative pour diabétiques
Hôpital Haut Lévêque - Hôpital de semaine - Avenue Magellan - 33600 Pessac cedex
Téléphone : 05 57 65 64 50

- Education diabétique du personnel et des patients
Clinique du Tondu - 145 rue du Tondu - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 00 26 26 - Fax : 05 56 98 99 60

- Education du diabétique
Centre de Convalescence l'Aquitania - 33470 Gujan-Mestras
Téléphone : 05 56 22 31 00

- Education du patient diabétique et sous anticoagulant
Centre Médical La Pignada - 33950 Lège
Téléphone : 05 56 03 82 00 - Fax : 05 56 03 82 76

- Education du diabétique
Domaine de Hauterive - 8 rue Dumune - 33150 Cenon
Téléphone : 05 57 77 46 33 - Fax : 05 57 77 46 04

○ Education diététique : diabète, maladies cardio-vasculaires, post opératoire digestif, hypocalorique
Centre Médico-chirurgical - Fondation Wallerstein - 14 boulevard Javal - 33740 Arès
Téléphone : 05 56 03 87 00 - Fax : 05 56 60 27 35

5.4.3 Actions menées dans les Landes

○ Education en diabétologie
Centre Hospitalier de Mont de Marsan - Hôpital de Layné - Service de médecine interne -
Avenue Pierre de Coubertin - 40000 Mont de Marsan
Téléphone : 05 58 05 17 30 - Fax : 05 58 05 18 10

○ Education pour la prise en charge du diabète
Centre Hospitalier de Dax - Boulevard Yves du Manoir - 40170 Dax
Téléphone : 05 58 91 48 50 - Fax : 05 58 91 39 50

○ Education Thérapeutique en médecine (diabète, HTA, insuffisant respiratoire, douleur, anticoagulant)
Polyclinique Les Chênes - Rue Chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

○ Education à l'autonomie du patient diabétique
Centre Médical Infantile MONTPRIBAT - 1444 chemin d'Aliénor d'Aquitaine - 40380 Montfort-En-Chalosse
Téléphone : 05 58 98 60 28 - Fax : 05 58 98 57 16

5.4.4 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

○ Education du diabétique
Centre Hospitalier d'Agen - Route de Villeneuve - 47923 Agen
Téléphone : 05 53 69 70 70 - Fax : 05 53 69 78 78

○ Education du diabétique
Centre Hospitalier Inter-Communal de Marmande Tonneins - rue du docteur Courret - 47200 Marmande
Téléphone : 05 53 20 30 40 - Fax : 05 53 20 31 73

○ Education nutritionnelle du patient diabétique de type 2
Centre Hospitalier d'Agen Toucaut - Route de Cahors - 47480 Pont du Casse
Téléphone : 05 53 66 58 59 - Fax : 05 53 47 73 59
CODES 47

5.4.5 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

○ Education pratique pour les pathologies chroniques : diabète
Centre Hospitalier de Pau - SSRM - 4 boulevard Hauterive - 64000 Pau
Téléphone : 05 59 92 50 80 - Fax : 05 59 72 67 94

○ Education alimentaire pour les pathologies chroniques (HTA, hyperlipémie, diabète)
Centre Hospitalier de Pau - SSRM - 4 boulevard Hauterive - 64000 Pau
Téléphone : 05 59 92 50 80 - Fax : 05 59 72 67 94

- Education nutritionnelle : diabète, obésité, affections cardiovasculaires
Centre Hospitalier d'Oloron - 1 avenue Alexandre Fleming - 64400 Oloron
Sainte Marie
Téléphone : 05 59 88 30 30 - Fax : 05 59 88 30 41
- Diabétologie : éducation du patient
Clinique Lafargue - 10 rue Gentil Ader - 64115 Bayonne
Téléphone : 05 59 46 05 05 - Fax : 05 59 46 05 10
- Education nutritionnelle diabète et obésité
Clinique diabétologie endocrinologie Princess - 6 boulevard Hauterive- 64000
Pau
Téléphone : 05 59 02 55 32 - Fax : 05 59 02 13 33
- Education en diabétologie
Polyclinique d'Aguiléra - 21 rue de l'Estagnas - BP 179 - 64204 Biarritz
Téléphone : 05 59 22 46 22 - Fax : 05 59 22 47 45
- Prévention secondaire des maladies coronariennes et du diabète
Clinique médicale et cardiologique - route de Lourdes - BP35 - Aressy - 64320
Bizanos
Téléphone : 05 59 82 26 26 - Fax : 05 59 82 26 82
- Education des patients diabétiques
CSSR - La Nive - RD 918 - 64250 Ixassou
Téléphone : 05 59 29 35 00 - Fax : 05 59 29 35 70

5.5 Douleur

5.5.1 Actions menées en Aquitaine

- Prise en charge des céphalées par abus d'antalgiques
Réseau Aquitaine Douleur Chronique
Hôpital Pellegrin - CHU Bordeaux - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 87 11 - Fax : 05 56 79 60 25

5.5.2 Actions menées dans les Landes

- Ecole du dos, prévention des lombalgies
Centre hospitalier de Mont de Marsan - Hôpital de Nouvelle - Service de médecine physique et de réadaptation - Bretagne de Marsan - 40024 Mont de Marsan
Téléphone : 05 58 05 10 10 - Fax : 05 58 05 10 01
- Ecole du dos
Centre Hospitalier de Dax - Boulevard Yves du Manoir - 40100 Dax
Téléphone : 05 58 91 49 38 - Fax : 05 58 91 48 75
- Education Thérapeutique en chirurgie : orthopédie (PTH, PTG), digestif (colectomie, gastrectomie), douleur
Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

- Education Thérapeutique en médecine (diabète, HTA, insuffisant respiratoire, douleur, anticoagulant)
Polyclinique Les Chênes - Rue Chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

5.5.3 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Ecole du dos
Centre Rééducation Fonctionnelle et Professionnelle (LADAPT) - Château de Virazeil - 47200 Virazeil
Téléphone : 05 53 20 47 00 - Fax : 05 53 20 11 85

5.5.4 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Consultations douleur (douleur chronique, cancéreuse, post-opératoire et provoquée)
Centre Hospitalier Général de la Côte Basque - 13, Avenue de l'Interne Jacques Loëb - 64109 Bayonne
Téléphone : 05 59 44 35 35 - Fax : 05 59 44 35 67
- Ecole du dos
CRRF MARIENIA - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les bains
Téléphone : 05 59 93 68 00 - Fax : 05 59 93 68 01

5.6 Gériatrie

5.6.1 Actions menées en Dordogne

- Activation cérébrale: PAC EUREKA PAC RESIDANTS (Troubles cognitifs débutants)
Réseau gériatrique
Mutualité Sociale Agricole de la Dordogne - 9 rue Maleville - 24000 Périgueux
Téléphone : 05 53 02 68 02 - Fax : 05 53 02 67 06
- Prise en charge de la personne âgée : stimulation, soutien aux aidants et à la personne, resocialisation (dépendance, polypathologie, dénutrition, déshydratation, régimes, démences)
Réseau gériatrique
Hôpital Local - Place Maurice Biraben - 24170 Belves
Téléphone : 05 53 31 42 42 - Fax : 05 53 28 47 66
- La maladie d'Alzheimer et troubles apparentés
Le Verger des Balans - Les Granges - 24430 Annesse et Beaulieu
Téléphone : 05 53 02 66 00 - Fax : 05 53 08 92 82

5.6.2 Actions menées en Gironde

- Ateliers PAPA Bouscat (douleur - annonce du diagnostic d'une maladie grave liée à des troubles cognitifs) et ateliers d'aide aux aidants
PAPA Bouscat (Association Prévention Action auprès des Personnes Agées)
Hôpital suburbain - 97 avenue Georges Clémenceau - BP 29 - 33491 Le Bouscat
Téléphone : 05 56 02 81 16 - Fax : 05 57 22 00 51

5.6.3 Actions menées dans les Landes

○ Groupe d'aide aux aidants (maladie d'Alzheimer)
Centre de gériatrie - route des Roches - 40100 Dax
Téléphone : 05 58 90 55 63 - Fax : 05 58 90 55 62

5.6.4 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

○ Coordination des intervenants libéraux à domicile auprès des personnes âgées
Réseau gérontologique
Centre médico-social - 64390 Sauveterre de Béarn
Téléphone : 05 59 38 79 90 - Fax : 05 59 38 79 90

○ Groupe de parole des aidants familiaux (vieillesse, dépendance, démence)
Réseau gérontologique
Centre médico-social - 64390 Sauveterre de Béarn
Téléphone : 05 59 38 79 90 - Fax : 05 59 38 79 90

○ Réunions d'information et de sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer
Réseau gérontologique
Centre médico-social - 64390 Sauveterre de Béarn
Téléphone : 05 59 38 79 90 - Fax : 05 59 38 79 90

○ Maladie de Parkinson
CRRF MARIENIA - Service rééducation - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les bains
Téléphone : 05 59 93 68 00 - Fax : 05 59 93 68 01

5.7 Infections Sexuellement Transmissibles (IST), SIDA et hépatites

5.7.1 Actions menées en Dordogne

○ Aide à l'observance thérapeutique (VIH, VHC), information, orientation
Réseau Ville Hôpital VIH Dordogne
Centre Hospitalier de Périgueux - Site Victoria - 14 rue Victoria - 24000 Périgueux
Téléphone : 05 53 06 99 99

○ Ateliers nutrition, remise en forme (VIH, VHC)
AIDES 24
Maison lieu de vie - BP 52 - 24110 Saint Astier
Téléphone : 05 53 54 32 01 - Fax : 05 53 54 19 88

5.7.2 Actions menées en Gironde

○ Suivi d'aide à l'observance thérapeutique pour les patients infectés par le VIH
Réseau Gironde VIH (Réseau ville-hôpital)
Groupe Hospitalier Pellegrin - Le Tondu - 33076 Bordeaux cedex
Téléphone : 05 56 93 13 13 - Fax : 05 56 93 13 23

○ Education Thérapeutique des patients VIH
Hôpital Saint André - 1 rue Jean Burguet - 33075 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 58 23 - Fax : 05 56 79 58 22

- Accompagnement d'un public prostitué atteint de maladies gynécologiques, IST ou troubles psychosomatiques
IPPO (Information Prévention Proximité Orientation)
4 place Sainte Eulalie - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 92 25 37 - Fax : 05 56 92 30 74

- Aide à l'observance et à l'hygiène de vie : VIH, VHC
SOS Habitat et Soins
Résidence les Intendants - 17 cours Balguerie Stutzenberg - 33300 Bordeaux
Téléphone : 05 57 87 32 89 - Fax : 05 57 87 32 47

- Atelier débat : VIH, Hépatites
AIDES Gironde
76 rue Mandron - BP 30 - 33029 Bordeaux
Téléphone : 05 57 87 77 77 - Fax : 05 57 87 77 78

- Ateliers santé : toxicomanie, VIH, VHC
Centre Spécialisé de Soins en Addictologie
30-35 impasse du 4 septembre - 33120 Bègles
Téléphone : 05 56 49 59 58 - Fax : 05 56 85 12 89

- VIH-hépatites (VHC) : du dépistage aux soins
Centre Planterose
16 rue Planterose - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 91 07 23 - Fax : 05 56 33 70 88

5.7.3 Actions menées dans les Landes

- Ecoute - entretien thérapeutique (VIH, VHC, IST)
Délégation régionale AIDES
173 bis rue Judaïque - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 56 55 65 - Fax : 05 56 90 04 23

5.7.4 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Ecoute - entretien thérapeutique (VIH, VHC, IST)
Délégation régionale AIDES
173 bis rue Judaïque - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 56 55 65 - Fax : 05 56 90 04 23

5.7.5 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Aide à l'observance des traitements antirétroviraux
Réseau Santé VIH Côte Basque
Avenue Loeb - 64100 Bayonne
Téléphone : 05 59 44 37 34 - Fax : 05 59 44 37 39

- Ecoute - entretien thérapeutique (VIH, VHC, IST)
Délégation régionale AIDES
173 bis rue Judaïque - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 56 55 65 - Fax : 05 56 90 04 23

5.8 Maternité - enfance

5.8.1 Actions menées en Aquitaine

○ Education des familles des nourrissons atteints de bronchiolite
Réseau Bronchiolite Aquitaine
160 cours du Médoc 33 300 Bordeaux - Téléphone : 05 57 85 80 66 - Fax : 05 57 87 21 08

○ Grossesses pathologiques ou à risques
Réseau Périnatalité Aquitaine
Hôpital Pellegrin - CHU Bordeaux - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 98 51 - Fax : 05 56 37 23 42

5.8.2 Actions menées en Gironde

○ Diabète et grossesse
Réseau Diabète et grossesse
Hôpital Haut-Lévêque - 33604 Pessac
Téléphone : 05 57 65 60 78 - Fax : 05 57 65 60 79

○ Asthme, mucoviscidose, alimentation entérale, trachéotomie chez l'enfant
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Prise en charge nutritionnelle, en collaboration pluridisciplinaire, des enfants et adolescents en pédiatrie
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Ecole du souffle (asthme)
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Service de pneumologie - Place Amélie Raba Léon - 33076 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 43 - Fax : 05 56 79 61 13

○ Education de l'enfant obèse
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 87 25 - Fax : 05 56 79 56 58

○ Ecole du souffle (asthme)
CHU Pellegrin - Hôpital des enfants - Service de pneumologie - Place Amélie Raba Léon - 33076 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 43 - Fax : 05 56 79 61 13

○ Education du patient diabétique en pédiatrie
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Prise en charge éducative et prophylactique des enfants asthmatiques
Hôpital Haut Lévêque - Centre François Magendie - Pneumologie - Avenue de Magellan 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42

- Education des enfants et adoslescents ayant des problèmes de poids (obésité, diabète)
Centre Hospitalier d'Arcachon - Hôpital Jean Hameau - Boulevard Louis Lignon - 33260 La Teste De Buch
Téléphone : 05 57 52 91 52 - Fax : 05 57 52 90 20
- Suivi nutritionnel des grossesses pathologiques ou non
CHU Bordeaux - Hôpital Pellegrin - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42
- Allaitement maternel
Clinique Mutualiste du Médoc - 64 rue Aristide Briand - BP71 - 33341 Lesparre Médoc
Téléphone : 05 56 73 11 31 - Fax : 05 56 41 69 04
- Introduction à la parentalité dès la grossesse
Fondation Bagatelle - BP48 - 33401 Talence
Téléphone : 05 57 12 35 37 - Fax : 05 57 12 34 22
- Contraception d'urgence en officine
CRAES (Comité Régional Aquitain d'Education à la Santé)
Université Bordeaux II - 3 ter place de la Victoire - 33076 Bordeaux
Téléphone : 05 57 57 18 47 - Fax : 05 57 57 18 78

5.8.3 Actions menées dans les Landes

- Education Thérapeutique de l'enfant diabétique
Centre Hospitalier de Dax - Service de pédiatrie - Boulevard Yves du Manoir - 40107 Dax
Téléphone : 05 58 91 48 46 - Fax : 05 58 91 39 96
- Education Thérapeutique de l'enfant asthmatique
Centre Hospitalier de Dax - Service de pédiatrie - Boulevard Yves du Manoir - 40107 Dax
Téléphone : 05 58 91 48 46 - Fax : 05 58 91 39 96
- Maternité sans tabac
Centre Hospitalier de Dax - Service de Médecine C et maternité - Boulevard Yves du Manoir - 40170 Dax
Téléphone : 05 58 91 46 00 - Fax : 05 58 91 48 75
- Education Thérapeutique au centre de périnatalité : grossesse, rééducation périnéale, soins au nouveaux-nés
Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64
- Rééducation de l'encoprésie (défécation incontrôlée chez l'enfant)
Centre Médical Infantile MONTPRIBAT - 1444 chemin d'Aliénor d'Aquitaine - 40380 Montfort- En-Chalosse
Téléphone : 05 58 98 60 28 - Fax : 05 58 98 57 16

5.8.4 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

○ Education Thérapeutique de l'enfant asthmatique
Centre Hospitalier de Dax - Service de pédiatrie - Boulevard Yves du Manoir -
40107 Dax

Téléphone : 05 58 91 48 46 - Fax : 05 58 91 39 96

○ Education Thérapeutique de l'enfant diabétique
Centre Hospitalier de Dax - Service de pédiatrie - Boulevard Yves du Manoir -
40107 Dax

Téléphone : 05 58 91 48 46 - Fax : 05 58 91 39 96

5.8.5 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

○ Education de l'enfant asthmatique
Centre Hospitalier Général de Pau - Service Pédiatrie - Boulevard Hauterive -
64046 Pau

Téléphone : 05 59 92 48 81

○ Education des enfants diabétiques type 1
Centre Hospitalier Général de Pau - Boulevard Hauterive - 64046 Pau

Téléphone : 05 59 92 50 37 - Fax : 05 59 72 67 22

5.9 Nutrition

5.9.1 Actions menées en Dordogne

○ Ateliers nutrition, remise en forme (VIH, VHC)
AIDES 24

Maison lieu de vie - BP 52 - 24110 Saint Astier

Téléphone : 05 53 54 32 01 - Fax : 05 53 54 19 88

○ Education en matière d'équilibre nutritionnel
CRRF - La Lande Route de Saint Astier - 24430 Annesse et Beaulieu

Téléphone : 05 53 02 55 55 - Fax : 05 53 54 67 37

5.9.2 Actions menées en Gironde

○ Consultation diététique en allergie alimentaire
Hôpital Haut Lévêque - Centre François Magendie - Avenue de Magellan -
33600 Pessac

Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Education de l'enfant obèse
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Place Amélie Raba Léon - 33000
Bordeaux

Téléphone : 05 56 79 87 25 - Fax : 05 56 79 56 58

○ Education des enfants et adoslescents ayant des problèmes de poids (obésité, diabète)

Centre Hospitalier d'Arcachon - Hôpital Jean Hameau - Boulevard Louis Lignon
- 33260 La Teste De Buch

Téléphone : 05 57 52 91 52 - Fax : 05 57 52 90 20

- Education diététique personnalisée auprès des patients atteints de mucoviscidose
Hôpital Haut Lévêque - Maison du Haut-Lévêque - Chirurgie thoracique - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42
- Education diététique des patients diabétiques ou en surcharge pondérale en hospitalisation de jour
Hôpital Haut Lévêque - Service Endocrinologie - diabète et maladies métaboliques - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42
- Education nutritionnelle des patients en surcharge pondérale (Obésité et complications : diabète, hyperlipidémie, hypertension)
Hôpital Haut Lévêque - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42
- Education nutritionnelle du patient diabétique
Hôpital Haut Lévêque - service diététique - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42
- Nutrition, conseil, activité : horizon santé (Maladies métaboliques)
Hôpital Haut Lévêque - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 17 - Fax : 05 57 65 63 51
- Prise en charge des patients obèses hypertendus
Hôpital Saint André - 1 rue Jean Burguet - 33800 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79
- Semaine Educative pour les personnes obèses
Hôpital Haut Lévêque - Service d'endocrinologie Diabétologie et Maladies métaboliques - Hôpital de semaine - Avenue de Magellan - 33600 Pessac cedex
Téléphone : 05 57 65 64 50
- Prise en charge nutritionnelle, en collaboration pluridisciplinaire, des enfants et adolescents en pédiatrie
CHU Bordeaux - Hôpital des enfants - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42
- Soutien psychologique et relation d'aide : addictions, stress, dépression, comportements alimentaires et suicidaires
Clinique Mutualiste du Médoc - 64 rue Aristide Briand - BP71 - 33341 Lesparre Médoc
Téléphone : 05 56 73 10 29 - Fax : 05 56 41 69 04
- Conférences diététique et alimentation
Centre Château Le Moine - 70 rue du Maréchal Galliéni - 33150 Cenon
Téléphone : 05 56 33 43 00 - Fax : 05 56 40 12 63
- Education diététique : diabète, maladies cardio-vasculaires, post opératoire digestif, hypocalorique
Centre Médico-chirurgical - Fondation Wallerstein - 14 boulevard Javal - 33740 Arès
Téléphone : 05 56 03 87 00 - Fax : 05 56 60 27 35

5.9.3 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Education nutritionnelle dans le cadre de la consultation d'aide au sevrage tabagique

Centre Hospitalier d'Agen

Consultation au sevrage tabagique - Route de Villeneuve - 47923 Agen

Téléphone : 05 53 69 70 71 - Fax : 05 53 69 73 04

CODES 47

- Education nutritionnelle du patient diabétique de type 2

Centre Hospitalier d'Agen Toucaut - Route de Cahors - 47480 Pont du Casse

Téléphone : 05 53 66 58 59 - Fax : 05 53 47 73 59

CODES 47

5.9.4 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Formation à l'Education Thérapeutique sur les troubles du comportement alimentaire à l'IFSI et réunion de la Société Psychiatrique du Pays Basque Réseau DABANTA

104 avenue Pioche - 64200 Biarritz - Téléphone : 05 59 63 53 58 -

Fax : 05 59 52 98 74

- Education alimentaire pour les pathologies chroniques (HTA, hyperlipémie, diabète)

Centre Hospitalier de Pau - SSRM - 4 boulevard Hauterive - 64000 Pau

Téléphone : 05 59 92 50 80 - Fax : 05 59 72 67 94

- Education nutritionnelle : diabète, obésité, affections cardiovasculaires

Centre Hospitalier d'Oloron - 1 avenue Alexandre Fleming - 64400 Oloron Sainte Marie

Téléphone : 05 59 88 30 30 - Fax : 05 59 88 30 41

- Education nutritionnelle diabète et obésité

Clinique diabétologie endocrinologie Princess - 6 boulevard Hauterive- 64000 Pau

Téléphone : 05 59 02 55 32 - Fax : 05 59 02 13 33

- Nutrition : troubles des conduites alimentaires, complications liées à l'abus d'alcool

Clinique Château de Préville - 4 avenue du docteur Dhers - 64300 Orthez

Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43

5.10 Ophtalmologie

5.10.1 Actions menées dans les Landes

- Prise en charge du malade malvoyant

Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour

Téléphone : 05 58 06 64 04 - Fax : 05 58 06 64 38

5.10.2 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Risque iatrogène des interactions médicamenteuses : cataractes

Service des hospitalisations - Clinique Magdelaine - 47200 Marmande

Téléphone : 05 53 64 21 56 - Fax : 05 53 64 43 97

5.11 Pathologies cardio-vasculaires

5.11.1 Actions menées en Dordogne

○ Education Thérapeutique des insuffisants cardiaques
Centre Hospitalier de Bergerac
9 avenue du Professeur Albert Calmette - 24100 Bergerac
Téléphone : 05 53 63 88 77 - Fax : 05 53 24 37 46

○ Facteurs de risques cardio-vasculaires
CRRF - La Lande Route Saint Astier - 24430 Annesse et Beaulieu
Téléphone : 05 53 02 55 55 - Fax : 05 53 54 67 37

5.11.2 Actions menées en Gironde

○ Consultation d'évaluation des facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires
Hôpital Haut Lévêque Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Education du patient valvulaire sous AVK
Hôpital Haut Lévêque - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Education des patients adultes porteurs de pathologies cardio-vasculaires
Centre Hospitalier d'Arcachon - Hôpital Jean Hameau - Boulevard Louis Lignon
- 33260 La Teste de Buch
Téléphone : 05 57 52 91 33 - Fax : 05 57 52 90 20

○ Prise en charge des patients obèses hypertendus
Hôpital Saint André - 1 rue Jean Burguet - 33800 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79

○ Traitements anticoagulants : pathologies cardio-vasculaires
Hôpital Haut Lévêque - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 64 26 - Fax : 05 57 65 68 96

○ Réunion de prévention des maladies cardio-vasculaires
Polyclinique Bordeaux Caudéran - Quartier Les Pins Francs - 19 rue Jude -
33200 Bordeaux Caudéran
Téléphone : 05 56 17 16 16 - Fax : 05 56 42 35 28

○ Conférence d'accueil du patient : Pathologies cardiovasculaires
Centre Château Le Moine - 70 rue de Maréchal Galliéni - 33150 Cenon
Téléphone : 05 56 33 43 00 - Fax : 05 56 40 12 63

○ Conférence sur les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires
Centre Château Le Moine - 70 rue du Maréchal Galliéni - 33150 Cenon
Téléphone : 05 56 33 43 00 - Fax : 05 56 40 12 63

○ La pratique et les bienfaits de l'effort physique : Pathologies cardiovasculaires
Centre Château Le Moine - 70 rue Maréchal Galliéni - 33150 Cenon
Téléphone : 05 56 33 43 00 - Fax : 05 56 40 12 63

○ Cours sur les anticoagulants : Pathologies cardiovasculaires
Centre Château Le Moine - 70 rue du Maréchal Gallieni - 33150 Cenon
Téléphone : 05 56 33 43 00 - Fax : 05 56 40 12 63

○ Education diététique : diabète, maladies cardio-vasculaires, post opératoire digestif, hypocalorique
Centre Médico-chirurgical - Fondation Wallerstein - 14 boulevard Javal - 33740 Arès
Téléphone : 05 56 03 87 00 - Fax : 05 56 60 27 35

5.11.3 Actions menées dans les Landes

○ Prévention secondaire des maladies cardio-vasculaires par l'alimentation et l'hygiène de vie
Centre Hospitalier de Dax - Service de médecine A - Boulevard Yves du Manoir - 40107 Dax
Téléphone : 05 58 91 48 48 - Fax : 05 58 91 48 75

○ Education Thérapeutique en médecine (diabète, HTA, insuffisant respiratoire, douleur, anticoagulant)
Polyclinique Les Chênes - Rue Chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

5.11.4 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

○ Education alimentaire pour les pathologies chroniques (HTA, hyperlipémie, diabète)
Centre Hospitalier de Pau - SSRM - 4 boulevard Hauterive - 64000 Pau
Téléphone : 05 59 92 50 80 - Fax : 05 59 72 67 94

○ Education au traitement anticoagulant (arythmie complète, prothèses valvulaires, phlébite, embolie pulmonaire)
Centre Hospitalier Général de Pau - Boulevard Hauterive - 64046 Pau
Téléphone : 05 59 92 48 83 - Fax : 05 59 72 67 14

○ Education nutritionnelle : diabète, obésité, affections cardiovasculaires
Centre Hospitalier d'Oloron - 1 avenue Alexandre Fleming - 64400 Oloron Sainte Marie
Téléphone : 05 59 88 30 30 - Fax : 05 59 88 30 41

○ Prévention secondaire des maladies coronariennes et du diabète
Clinique médicale et cardiologique - route de Lourdes - BP35 - Aressy - 64320 Bizanos
Téléphone : 05 59 82 26 26 - Fax : 05 59 82 26 82

○ Education et information sur les maladies cardio-vasculaires
Centre Grancher-Cyrano - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les Bains
Téléphone : 05 59 93 53 53 - Fax : 05 59 93 53 14

5.12 Pathologies digestives

5.12.1 Actions menées en Dordogne

○ Education des patients hospitalisés en gastro-entéro (troubles du métabolisme, gastro hépatologie, cancers et cardio-neurologie)
Centre Hospitalier Samuel Pozzi - 9 avenue du Professeur Albert Calmette - 24100 Bergerac
Téléphone : 05 53 63 89 30 - Fax : 05 53 24 37 46

○ Education des stomisés
Centre Hospitalier de Lanmary - 24420 Antonne et Trigonant
Téléphone : 05 53 03 88 88 - Fax : 05 53 03 89 32

5.12.2 Actions menées en Gironde

○ Suivi des nutritons entérales et parentérales : grêle court, dénutrition
Hôpital Haut Lévêque - Gastro-entérologie - Avenue de Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 64 40 - Fax : 05 56 37 23 42

○ Education du patient stomisé
Centre Hospitalier d'Arcachon - Chirurgie générale viscérale et digestive - Hôpital Jean Hameau Boulevard Louis Lignon - 33260 La Teste de Buch
Téléphone : 05 57 52 91 53 - Fax : 05 57 52 90 20

5.12.3 Actions menées dans les Landes

○ Education Thérapeutique en chirurgie : orthopédie (PTH, PTG), digestif (colectomie, gastrectomie), douleur
Polyclinique Les Chênes - rue chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

5.13 Pathologies mentales

5.13.1 Actions menées en Dordogne

○ Information donnée au patient (Maladies mentales et pathologies somatiques associées)
Centre Hospitalier spécialisé de Vauclaire - 24700 Montpon-Menesterol
Téléphone : 05 53 82 82 82 - Fax : 05 53 82 82 61

5.13.2 Actions menées en Gironde

○ Atelier du médicament (Maladies psychiatriques : schizophrénie, troubles bipolaires)
C.H.S. Charles Perrens - 146 bis rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux
Téléphone : 05 56 56 34 32 - Fax : 05 56 56 35 48

○ Soutien psychologique et relation d'aide : addictions, stress, dépression, comportements alimentaires et suicidaires
Clinique Mutualiste du Médoc - 64 rue Aristide Briand - BP71 - 33341 Lesparre Médoc
Téléphone : 05 56 73 10 29 - Fax : 05 56 41 69 04

- Education Thérapeutique du patient et de l'équipe soignante : pathologies psychiatriques
Clinique Béthanie - 144 avenue Roul - 33400 Talence
Téléphone : 05 56 84 81 00 - Fax : 05 56 84 81 01

5.13.3 Actions menées dans les Landes

- Démarche de soins globale individualisée : Maladies psychiatriques de l'adolescent
Clinique médicale et pédagogique Jean Sarrailh - 2 rue du docteur Prat - 40800 Aire sur
Adour Téléphone : 05 58 71 65 08 - Fax : 05 58 71 77 03

5.13.4 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Formation à l'Education Thérapeutique sur les troubles du comportement alimentaire à l'IFSI et réunion de la Société Psychiatrique du Pays Basque
Réseau DABANTA
104 avenue Pioche - 64200 Biarritz - Téléphone : 05 59 63 53 58 - Fax : 05 59 52 98 74
- Atelier de relaxation : toute maladie psychiatrique
Clinique du Château de Préville - 4 avenue du Dr Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43
- Aide à l'affirmation de soi (alcoolo-dépendance avec troubles anxieux et phobie sociale, phobie sociale, troubles de personnalité évitante)
Clinique du Château de Préville - 4 avenue du Dr Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43
- Réunion d'information sur l'anxiété, le trouble du sommeil, de l'humeur, le syndrome de dépendance à l'alcool, la iatrogénie
Clinique du Château de Préville - 4 avenue du Dr Dhers - 64300 Orthez
Téléphone : 05 59 69 90 99 - Fax : 05 59 69 16 43

5.14 Pathologies neurologiques

5.14.1 Actions menées en Dordogne

- Education en matière de complications chez les médullolésés (Para-tétraplégiques)
CRRF - La Lande Route Saint Astier - 24430 Annesse et Beaulieu
Téléphone : 05 53 02 55 55 - Fax : 05 53 54 67 37

5.14.2 Actions menées en Gironde

- Sclérose en plaques et maladie de Parkinson
Les Grands Chênes - 40 à 52 rue Stehelin - 33200 Bordeaux
Téléphone : 05 57 81 09 54 - Fax : 05 56 08 07 35

5.13.2 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Education pratique à la mise en place des traitements de fond de la sclérose en plaques
Centre Hospitalier d'Agen - Service d'exploration fonctionnelle neurologique -
Route de Villeneuve - 47923 Agen
Téléphone : 05 53 69 70 18 - Fax : 05 53 69 78 13

5.14.3 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Education aux injections d'Interferon : Sclérose en plaque
Centre Hospitalier Général de Pau - Boulevard Hauterive - 64046 Pau
Téléphone : 05 59 92 48 48 - Fax : 05 59 92 48 50
- Auto-sondage : pathologies de la moelle osseuse ou épinière
Centre de Rééducation Fonctionnelle - Les Embruns - 64210 Bidart
Téléphone : 05 59 51 56 17 - Fax : 05 59 51 56 09
- Maladie de Parkinson
CRRF MARIENIA - Service rééducation - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les
bains
Téléphone : 05 59 93 68 00 - Fax : 05 59 93 68 01

5.15 Pathologies pulmonaires

5.15.1 Actions menées en Dordogne

- Responsabilisation, éducation des patients hospitalisés en pneumologie-rhu-
matologie
(diabète, rhumatisme inflammatoire chronique, VIH, cancers, insuffisant respi-
ratoire ou cardiaque)
Centre Hospitalier Samuel Pozzi - 9 avenue du Professeur Albert Calmette - BP
820 - 24108
Bergerac
Téléphone : 05 53 63 89 30 - Fax : 05 53 24 37 46

5.15.2 Actions menées en Gironde

- Education Thérapeutique du patient asthmatique (adulte)
Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux - Hôpital de Haut Lévêque -
Service des maladies respiratoires - 1 avenue Magellan - 33600 Pessac
Téléphone : 05 57 65 64 89 - Fax : 05 57 65 65 47
- Education préopératoire d'un patient en chirurgie thoracique (Cancer du pou-
mon des patients devant bénéficier d'une lobectomie)
CHU de Bordeaux - Hôpital Xavier Arnoz - Avenue de Magellan - 33600
Pessac
Téléphone : 05 57 65 65 65
- Oxygénothérapie à domicile (BPCO et autres insuffisances respiratoires chro-
niques)
Clinique Mutualiste du Médoc - 64 rue Aristide Briand - BP71 - 33341 Lesparre
Médoc
Téléphone : 05 56 73 10 00 - Fax : 05 56 41 69 04

- Education thérapeutique du patient asthmatique en médecine de ville
159 rue Mac Carthy - 33200 Bordeaux
Téléphone : 05 56 08 23 56

5.15.3 Actions menées dans les Landes

- Education, prévention et observance du traitement : asthme, bronchite chronique, tabac
Polyclinique Les Chênes - rue Chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38
- Education Thérapeutique en médecine (diabète, HTA, insuffisant respiratoire, douleur, anticoagulant)
Polyclinique Les Chênes - Rue Chantemerle - 40800 Aire sur Adour
Téléphone : 05 58 06 64 64 - Fax : 05 58 06 64 38

5.15.4 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Education Thérapeutique des patients atteints d'Insuffisance Respiratoire Chronique
Centre Hospitalier d'Agen Monbran - 47923 Agen
Téléphone : 05 53 69 70 77 - Fax : 05 53 69 77 99
- Information et éducation sur l'asthme et le tabagisme
Centre Hospitalier de Saint Cyr - Service de pneumologie allergologie - 47300 Villeneuve sur Lot
Téléphone : 05 53 40 53 54 - Fax : 05 53 40 53 23
- Education des asthmatiques
Clinique Esquirol - 15 rue Pontarique - 47000 Agen
Téléphone : 05 53 69 27 50 - Fax : 05 53 69 27 51

5.15.5 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Education de l'asthmatique et prévention du tabagisme
Centre Hospitalier Général de Pau - Boulevard Hauterive - 64046 Pau
Téléphone : 05 59 92 47 23 - Fax : 05 59 92 48 50
- Education Thérapeutique pour les maladies respiratoires chroniques
Centre Médical Toki-Eder - Avenue Jean Rumeau - 64250 Cambo-les-bains
Téléphone : 05 59 93 56 00 - Fax : 05 59 93 56 05
- Education respiratoire : asthme, Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive, Trachéotomisé, Tuberculeux, Insuffisant respiratoire chronique
Centre Landouzy - Avenue Juanchuto - 64250 Cambo les bains
Téléphone : 05 59 93 73 00 - Fax : 05 59 29 74 70
- Séances hebdomadaires d'éducation du patient sur des thèmes en relation avec la rééducation des affections respiratoires
Centre Médical Annie-Enia - 64250 Cambo les Bains
Téléphone : 05 59 29 37 00 - Fax : 05 59 29 34 18

- Education à l'utilisation des spray-doseurs : asthme, bronchite, insuffisances respiratoires chroniques,
Centre de pneumologie - Les Terrasses - square Albeniz - 64250 Cambo les Bains
Téléphone : 05 59 93 70 00 - Fax : 05 59 93 70 99

5.16 Pathologies rénales

5.16.1 Actions menées en Gironde

- Formation à la dialyse à domicile ou en antenne
Centre Hospitalier de Libourne (Robert Boulin) - 112 rue de la Marne - 33500 Libourne -
Téléphone : 05 57 55 34 62 - Fax : 05 57 55 26 12
- Education du patient en dialyse péritonéale
Hôpital Pellegrin - Service du Pr Merville - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 54 72
- Education des patients insuffisants rénaux chroniques
CHU de Bordeaux - Hôpital Pellegrin - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 49 52 - Fax : 05 56 37 23 42
- Information sur la transplantation rénale
CHU de Bordeaux - Hôpital Pellegrin - Service du Pr Merville - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 54 72 - Fax : 05 56 37 23 42
- Utilisation du rein artificiel à domicile en Aquitaine
AURAD Aquitaine (Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel à Domicile)
2, allée des Demoiselles - BP23 - 33 171 Gradignan
Téléphone : 05 57 35 02 40 - Fax : 05 57 35 02 49

5.16.2 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Formation à l'hémodialyse (Insuffisance rénale chronique)
Centre Hospitalier Général de la Côte Basque - Service de Néphrologie - 13, Avenue de l'Interne J. Loëb - 64100 Bayonne
Téléphone : 05 59 44 38 60 - Fax : 05 59 44 38 67
- Education à l'autosondage vésical (vessies neurologiques et vessies claquées)
Centre Hospitalier Général de Pau - Boulevard Hauterive - 64046 Pau
Téléphone : 05 59 92 47 27 - Fax : 05 59 72 68 43
- Education des patients en dialyse péritonéale (Insuffisance Rénale Chronique terminale)
ASRIR - Centre de dialyse - 64320 Aressy
Téléphone : 05 59 98 51 50 - Fax : 05 59 83 86 36
- Autonomie du patient pour l'autodialyse
Clinique Delay - 36 avenue Jacques Loeb - 64115 Bayonne
Téléphone : 05 59 58 44 00 - Fax : 05 59 58 44 01

5.17 Rhumatologie

5.17.1 Actions menées en Gironde

- Education à la prévention des risques rachidiens (Rachialgies : lombalgie, dorsalgie, cervicalgie)
Hôpital Pellegrin - CHU de Bordeaux - Place Amélie Raba Léon - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 79 56 79 - Fax : 05 56 37 23 42

5.17.2 Actions menées dans les Landes

- Ecole du dos, prévention des lombalgies
Centre hospitalier de Mont de Marsan - Hôpital de Nouvelle - Service de médecine physique et de réadaptation - Bretagne de Marsan - 40024 Mont de Marsan
Téléphone : 05 58 05 10 10 - Fax : 05 58 05 10 01

- Ecole du dos
Centre Hospitalier de Dax - Boulevard Yves du Manoir - 40100 Dax
Téléphone : 05 58 91 49 38 - Fax : 05 58 91 48 75

5.17.3 Actions menées dans le Lot-et-Garonne

- Ecole du dos
Centre Rééducation Fonctionnelle et Professionnelle (LADAPT) - Château de Virazeil - 47200 Virazeil
Téléphone : 05 53 20 47 00 - Fax : 05 53 20 11 85

5.17.4 Actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques

- Rhumatologie
CRRF MARIENIA - Service de rééducation - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les bains
Téléphone : 05 59 93 68 00 - Fax : 05 59 93 68 01
- Ecole du dos
CRRF MARIENIA - Avenue de Navarre - 64250 Cambo les bains
Téléphone : 05 59 93 68 00 - Fax : 05 59 93 68 01

5.18 Divers

5.18.1 Actions menées dans les Landes

- Automédication : toute pathologie (dispensations médicamenteuses)
Primerose soins de suite et convalescence - avenue de Gaujacq - 40150 Hossegor
Téléphone : 05 58 41 79 79 - Fax : 05 58 41 79 97.



DRASS / DDASS d'Aquitaine

Service "Inspection Régionale de la Santé"

Maître d'oeuvre : Fédération Aquitaine des Réseaux

Illustration : Claire Franek

Réalisation, conception : communication / PAO DRASS

Diffusion : DRASS et URCAM Aquitaine

Espace Rodesse - 103 bis rue Belleville - BP 952 - 33063 BORDEAUX CEDEX

tél : 05 57 01 96 22 - télécopie : 05 57 01 96 83

e-mail : dr33-inspec-region-sante@sante.gouv.fr

[http : // www.aquitaine.sante.gouv.fr](http://www.aquitaine.sante.gouv.fr)

URCAM Aquitaine : 1, rue Théodore Blanc 33049 Bordeaux Cedex

Tel : 05 57 19 09 49 Fax : 05 57 19 09 69

[http : //www.aquitaine.assurance-maladie.fr](http://www.aquitaine.assurance-maladie.fr)